

LE PRÉSIDENT MAHAMAT IDRIS DÉBY EN VISITE EN ALGÉRIE

L'Algérie et le Tchad accélèrent leur rapprochement

P3



HADI 2026

41.300 pèlerins algériens seront transportés vers les lieux saints

P2

AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

Téhéran refuse de négocier sous la pression

P11

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 18E JOURNÉE)

Le MCA renverse l'ESBA (3-2) et se rapproche du titre

P9

INSTALLATION DE LA
COMMISSION NATIONALE
DE LA POPULATION

Vers l'intégration de
la dimension humaine
dans les stratégies
sectorielles

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a souligné que le renouvellement du mandat de la Commission nationale de la population reflète la ferme volonté des pouvoirs publics de poursuivre le soutien aux mécanismes de concertation et de coordination entre les différents intervenants en matière de population et de développement, a-t-il affirmé, dans une allocution lue en son nom par le chef de cabinet du ministère, M. Hadj Mouati Khalil Réda, à l'occasion de l'installation, mardi, de la Commission nationale de la population pour son nouveau mandat, a indiqué un communiqué du ministère. Il a, en outre, souligné que cette coordination s'inscrit dans "le souci d'intégrer la dimension démographique dans les différentes stratégies et programmes sectoriels, de manière à garantir un équilibre entre la croissance démographique et le développement socioéconomique, tout en anticipant les perspectives futures dans ce domaine".

Abordant les questions liées à la population, le ministre a indiqué qu'elles "constituent un axe stratégique dans l'ensemble des politiques publiques, allant de l'éducation et de la santé à l'emploi et au logement, ainsi qu'à l'investissement dans les ressources humaines, notamment la jeunesse, outre la promotion de la santé reproductive et l'élimination de toute forme de violence, en vue de parvenir à la justice sociale et au développement durable". Dans ce cadre, M. Ait Messaoudene a mis en exergue "le rôle de la Commission nationale de la population dans la proposition des orientations et axes fondamentaux de la politique nationale de la population, l'évaluation des programmes et le renforcement de la coordination entre les différents acteurs". Il a également mis en avant les réalisations accomplies par la commission depuis sa création.

Il s'est dit, par ailleurs, convaincu de la nécessité d'adopter une approche multisectorielle, impliquant l'ensemble des acteurs afin de relever les défis démographiques et d'améliorer les indicateurs de développement, particulièrement dans les domaines de la santé reproductive, de l'autonomisation des femmes, de l'éducation, de l'emploi, en plus de la réduction de la mortalité maternelle et infantile, en cohérence avec les engagements internationaux de l'Algérie et les perspectives de développement durable.

Dans ce contexte, M. Ait Messaoudene a souligné la "contribution de la commission à la concrétisation des engagements internationaux de l'Algérie, notamment le programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, à travers l'adoption d'un plan d'action multisectoriel traduisant les recommandations de la Déclaration du Caire et la Déclaration d'Addis-Abeba". Il a précisé, dans cette optique, que le nouveau mandat de la commission "impose de redoubler d'efforts, de renforcer l'action participative et de soutenir l'approche multisectorielle, à la lumière des mutations démographiques et des défis mondiaux, ainsi que de l'approche des échéances de l'agenda 2030 pour le développement durable". Ce mandat constitue "une opportunité de renforcer les acquis, d'accélérer le rythme de réalisation et d'intensifier la coordination entre différents partenaires, garantissant ainsi la réalisation d'un développement équilibré et durable centré sur l'être humain et son bien-être", a-t-il dit.

Au terme de son allocution, le ministre a appelé à "l'actualisation de la politique nationale de population à l'horizon 2040, en tenant compte des mutations démographiques et des défis futurs, et en contribuant efficacement à la réalisation des objectifs de développement durable". Le ministre s'est également dit convaincu que ce mandat sera "une étape qualitative caractérisée par l'efficacité, l'innovation et les résultats tangibles", a conclu le communiqué.

R.N

HADJ 2026

41 300 pèlerins algériens seront transportés vers les lieux saints

L'opération sera organisée en coordination avec Saudia et la compagnie « Flynas », à travers la programmation de 176 vols pour transporter environ 41 300 pèlerins, dont 88 vols assurés par Air Algérie, soit 50 % du programme total. Les premiers vols aller vers les lieux saints débiteront à partir du 29 avril, tandis que les vols retour commenceront dès le 1er juin prochain.

Le groupe Air Algérie a annoncé, hier mercredi dans un communiqué, qu'il est pleinement prêt à assurer la saison du Hadj 1447 H / 2026, en mobilisant l'ensemble de ses moyens humains et techniques afin de garantir le transport des pèlerins algériens dans les meilleures conditions. Le communiqué a précisé que les premiers vols aller vers les lieux saints débiteront à partir du 29 avril, tandis que les vols retour commenceront dès le 1er juin prochain, selon un programme « rigoureux » respectant les normes d'organisation et de précision.

La même source a ajouté que l'opération de transport des pèlerins concernera 12 aéroports à travers différentes wilayas du pays, dans le but de rapprocher le service et de faciliter les déplacements des pèlerins. Dans ce cadre, l'opération sera organisée en coordination avec Saudia et la compagnie « Flynas », à travers la programmation de 176 vols pour transporter environ 41 300 pèlerins, dont 88 vols assurés par Air Algérie, soit 50 % du programme total.

La compagnie a affirmé avoir finalisé l'ensemble des dispositions organisationnelles et logistiques, tout en respectant les normes de sécurité et de sûreté, en coordination avec l'Office national du Hadj et de la Omra, afin de garantir le bon déroulement de cet événement religieux. Air Algérie a également mis à la disposition des pèlerins et de leurs familles un numéro vert (+9668008500585), disponible 24h/24 et 7j/7, pour fournir les informations et l'assistance nécessaires. Enfin, Air

SERVICES NUMÉRIQUES

Les entreprises algériennes appelées à s'étendre à l'international

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a appelé, hier à Alger, les entreprises algériennes actives dans le domaine des services numériques à se tourner vers les marchés extérieurs, étant donné que l'atteinte d'un certain niveau de maturité sur le marché national exige une expansion internationale et un renforcement de la présence au-delà des frontières. Dans une déclaration en marge de sa visite à la 6e édition du Sommet panafricain de la transformation numérique "ICT Africa Summit 2026", le ministre a indiqué que le marché national "touche à ses limites", relevant que les entreprises "connaissent désormais leurs clients et se connaissent entre elles", ce qui les amène, selon lui, à explorer de nouveaux marchés et à saisir les opportunités offertes, notamment dans le cadre des accords économiques régionaux. Aussi, il a insisté sur l'importance de tirer parti de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLE-CAF), et de s'ouvrir aux marchés de l'Afrique de l'Ouest, tout en participant aux manifestations internationales organisées sur le continent et en dehors. "Les compétences et les entreprises algériennes ont largement prouvé leur savoir-



faire, leur potentiel et leur maîtrise des technologies", a-t-il assuré, rappelant que plusieurs cadres algériens dirigent des "entreprises de dimension mondiale" dans différentes régions du globe. Un atout, a-t-il ajouté, de nature à encourager les entreprises nationales à exporter leur expertise.

A cet effet, le ministre a souligné le rôle des autorités publiques dans l'accompagnement de cette orientation, précisant que l'objectif ne se limite pas nécessairement à la réalisation de profits directs, mais inclut également le développement d'une présence internationale et d'une réputation pour les entreprises algériennes à l'étranger. Par ailleurs, il a appelé à renforcer l'intégration entre les entreprises nationales opérant dans le domaine numérique, à travers le développement d'offres communes à même de répondre aux exigences des marchés internationaux. Selon lui, le travail collectif permet de proposer des solutions intégrées et renforce la compétitivité, notamment dans des domaines tels que le cloud computing et les services à la clientèle.

M. Zerrouki a réitéré le soutien du secteur et son accompagnement aux entreprises dans leur

processus d'expansion, tant au niveau national qu'international, saluant l'évolution que connaît le Sommet panafricain de la transformation numérique, devenu, selon lui, un rendez-vous important pour renforcer la coopération et les partenariats dans le domaine.

Pour sa part, le PDG du groupe Algérie Télécom, Ahmed Hichem Andaloussi, a précisé que les entreprises algériennes disposent de compétences humaines de haut niveau. Il a également rappelé son expérience professionnelle à l'étranger avant son retour en Algérie, indiquant avoir constaté "les réalisations accomplies par les cadres algériens en peu de temps". Et d'affirmer que les perspectives d'expansion ne se limitent plus au marché national et que "les plus grands marchés se trouvent désormais en dehors de l'Algérie, notamment au niveau du continent africain", décrit comme étant susceptible de réaliser "la plus forte croissance économique au cours des prochaines années" et offrant ainsi, selon lui, des opportunités prometteuses aux entreprises algériennes pour pérenniser ces marchés et tirer parti de leur dynamisme.

Synthèse : A.C

R.N

OUVERTURE D'UN CONCOURS POUR L'ACCÈS À LA FORMATION PARAMÉDICALE

Le démenti du ministère de la Santé

Le ministère de la Santé a démenti, dans un communiqué publié hier, les informations relayées par certaines pages « inconnues » sur les réseaux sociaux concernant l'annonce de l'ouverture d'un concours pour l'accès à la formation paramédicale au grade d'aides-soignants. La même source a précisé que le ministère de la

Santé « informe, via sa page officielle, l'ensemble des citoyens qu'il dément les informations diffusées par certaines pages non identifiées sur les réseaux sociaux, au sujet de l'annonce de l'ouverture d'un concours pour l'accès à la formation paramédicale au grade d'aides-soignants ». Le ministère a également souligné que cette an-

nonce est « fabriquée et n'a aucun lien avec les services officiels », appelant les citoyens à « ne pas se laisser induire en erreur par de fausses informations et à se fier exclusivement à ses canaux officiels pour obtenir des informations fiables ».

R.N

LE PRÉSIDENT MAHAMAT IDRISSE DÉBY EN VISITE EN ALGÉRIE

L'Algérie et le Tchad accélèrent leur rapprochement

Une nouvelle étape dans le renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et le Tchad s'est ouverte mercredi avec l'accueil officiel, à l'aéroport international d'Alger, du président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno par son homologue algérien Abdelmadjid Tebboune. Cette visite d'État, hautement symbolique, s'inscrit dans une dynamique croissante de rapprochement entre les deux pays, portée par une volonté politique affirmée de hisser leur coopération à un niveau stratégique.

Une relation historique en pleine mutation. Les relations entre Alger et N'Djamena, historiquement fondées sur des liens de fraternité et de solidarité, connaissent ces dernières années un renouveau significatif. Les dirigeants des deux pays affichent une ambition commune : transformer cette proximité politique en un partenariat économique structuré et durable. La visite du président tchadien intervient dans un contexte marqué par une multiplication des échanges de haut niveau, illustrant une détermination partagée à bâtir une coopération bilatérale exemplaire. Elle vient également consacrer une série d'initiatives concrètes visant à renforcer les liens dans des secteurs clés, notamment l'énergie, les infrastructures et le commerce.

UNE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE EN EXPANSION

Cette dynamique s'est notamment traduite par la participation de l'Algérie en tant qu'invitée d'honneur au Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures « SEMICA Tchad 2026 », organisé à N'Djamena en janvier dernier. Représentant le président Tebboune, le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, y avait réaffirmé l'engagement de l'Algérie à accompagner le Tchad dans la structuration de ses secteurs stratégiques. Dans un message adressé à cette occasion, le chef de l'État algérien avait souligné la disponibilité de son pays à partager son expertise et à soutenir des projets concrets générateurs de croissance, dans le cadre du partenariat Sud-Sud. Cette approche s'inscrit dans une vision plus large visant à promouvoir l'intégration économique africaine.

DES ACCORDS STRUCTURANTS DANS LES HYDROCARBURES

La coopération entre les deux pays a franchi un cap supplémentaire avec la signature, en janvier à N'Djamena, de trois accords majeurs dans le domaine des hydrocarbures. Ces accords couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'exploration à la commercialisation, tout en incluant un volet important consacré à la formation et au développement des compétences. Ils traduisent la volonté des deux États de bâtir un partenariat équilibré, fondé sur le transfert de savoir-faire et le renforcement des capacités humaines, éléments essentiels pour assurer un développement durable.

CONNECTIVITÉ ET INTÉGRATION RÉGIONALE

Au-delà du secteur énergétique, l'amélioration des connexions entre les deux pays constitue un axe stratégique majeur. Le lancement, en octobre dernier, d'une liaison aérienne directe entre Alger et N'Djamena illustre cette orientation. Cette ligne, qui connaît un succès croissant, contribue à faciliter les échanges économiques et humains. Dans le même esprit, les deux pays misent sur des



projets structurants d'envergure continentale, tels que la route transsaharienne et la dorsale de fibre optique associée. Ces infrastructures sont appelées à devenir un véritable corridor économique, favorisant le désenclavement des régions sahélo-sahariennes et stimulant le commerce intra-africain. Cette vision s'inscrit dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine, considérée comme un levier essentiel pour renforcer les échanges et les investissements entre pays africains.

UNE CONVERGENCE POLITIQUE ET SÉCURITAIRE

Sur le plan politique, Alger et N'Djamena affichent une convergence notable sur les grandes questions régionales et internationales. Les deux pays partagent une même approche fondée sur le respect de la souveraineté des États, le rejet des ingérences étrangères et la promotion de la stabilité régionale. Cette coordination est particulièrement importante dans un contexte marqué par les défis sécuritaires dans la région du Sahel, notamment la montée du et des trafics transnationaux. Les deux capitales entendent ainsi renforcer leur coopération pour faire face à ces menaces communes.

UNE VOLONTÉ POLITIQUE AFFIRMÉE

Lors de la 4e session de la Commission mixte algéro-tchadienne, tenue récemment à Alger, le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a souligné que les relations entre les deux pays étaient en passe d'entrer dans une nouvelle phase « tant par leur qualité que par leur profondeur ». Il a mis en avant trois priorités majeures : intensifier les échanges économiques, accélérer les projets d'infrastructures et renforcer la concertation politique

face aux défis communs. Il a également insisté sur l'importance de traduire la volonté des chefs d'État en projets concrets sur le terrain.

UNE COOPÉRATION MULTIDIMENSIONNELLE

Les perspectives de coopération ne se limitent pas aux secteurs économiques. Elles englobent également des domaines essentiels tels que la santé, l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et les affaires religieuses. L'Algérie accueille déjà de nombreux étudiants tchadiens dans ses universités, contribuant ainsi au renforcement des liens humains entre les deux nations. De son côté, le ministre tchadien des Affaires étrangères, Abdoulaye Sabre Fadoul, a souligné que la relation entre les deux pays devait évoluer vers un partenariat stratégique capable de produire de la valeur et de répondre aux défis contemporains.

VERS UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE DURABLE

Pour N'Djamena, cette coopération ne peut se limiter à une solidarité horizontale. Elle doit désormais s'appuyer sur des complémentarités économiques réelles et contribuer à renforcer la résilience face aux chocs extérieurs.

Dans un contexte international en mutation, où l'Afrique cherche à affirmer sa place, le rapprochement entre l'Algérie et le Tchad apparaît comme un exemple de coopération Sud-Sud ambitieuse et pragmatique.

La visite d'État du président tchadien à Alger pourrait ainsi marquer un tournant décisif, en donnant une nouvelle impulsion à une relation appelée à jouer un rôle croissant dans la stabilité et le développement de la région sahélo-saharienne.

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

L'ANIE ouvre la procédure de procuration de vote

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, dans un communiqué publié mercredi, que les électeurs et électrices pourront désormais entamer la procédure d'établissement d'une procuration de vote à leur demande, et ce jusqu'au 28 juin, en prévision des élections législatives prévues le 2 juillet 2026. Selon le communiqué, cette mesure s'inscrit dans le cadre du décret présidentiel n° 26-145 portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale, fixée au jeudi 2 juillet 2026, ainsi que conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 21-01 relative à la loi organique sur le régime électoral, modifiée et complétée. L'ANIE précise que les citoyens algériens inscrits sur les listes électorales peuvent établir une procuration de vote à partir du 20 avril 2026 et jusqu'au 28 juin 2026.

CATÉGORIES CONCERNÉES PAR LA PROCURATION

L'Autorité électorale a détaillé les différentes catégories de citoyens pouvant recourir à ce dispositif. Les malades hospitalisés sont concernés : la procuration est établie auprès du directeur de l'établissement hospitalier. Les malades soignés à domicile, ainsi que les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap important, peuvent également en bénéficier ; dans leur cas, la procuration est établie auprès du secrétaire de la commission communale de révision des listes électorales, avec déplacement à domicile. Les travailleurs et employés exerçant en dehors de leur wilaya de résidence, ceux en déplacement ou contraints de rester sur leur lieu de travail le jour du scrutin, ainsi que les étudiants et stagiaires poursuivant leur formation hors de leur wilaya d'origine, peuvent établir leur procuration auprès du président de la commission communale de révision des listes électorales dans n'importe quelle commune de leur wilaya de résidence.

CAS DES ÉLECTEURS À L'ÉTRANGER ET DES CORPS SPÉCIFIQUES

Les citoyens résidant temporairement à l'étranger, ou ceux établis hors du pays mais se trouvant en Algérie et dans l'impossibilité de voter le jour du scrutin, peuvent établir leur procuration auprès des services consulaires. Concernant les personnels des institutions sécuritaires et de souveraineté — notamment l'Armée nationale populaire, la Sûreté nationale, la Protection civile, les Douanes algériennes et l'administration pénitentiaire — qui sont mobilisés le jour du vote, la procuration est établie auprès du commandant d'unité ou du responsable de l'institution concernée. Enfin, l'ANIE indique que les formulaires de procuration peuvent être retirés auprès des coordinateurs de wilaya de l'Autorité indépendante, ainsi que dans les représentations diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger.

R.N

AFFAIRE KAMEL DAOUÏ - SAÛDA ARBANE

Trois ans de prison ferme et une lourde amende

L'affaire, ouverte à l'automne 2024, a connu son épilogue judiciaire en Algérie. L'écrivain franco-algérien Kamel Daouï a été condamné à une peine de trois ans de prison ferme, assortie d'une amende de cinq millions de dinars, dans le cadre du dossier qui l'oppose à Saâda Arbane. C'est l'auteur lui-même qui a rendu publique la décision, hier mercredi, via les réseaux sociaux. Le procès s'était tenu le 7 avril, tandis que le jugement a été prononcé la veille, mardi. Dans un message publié sur la plateforme X, il a indiqué avoir été condamné « à trois ans de prison ferme et à cinq millions de dinars d'amende », précisant que la décision s'appuie sur les dispositions de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.

Cette affaire intervient quelques mois seulement après la consécration littéraire de l'écrivain. En novembre 2024, Kamel Daouï s'était vu attribuer le prestigieux Prix Goncourt pour son roman Houris, une œuvre ancrée dans le contexte de la décennie noire qu'a traversée l'Algérie dans les années 1990. Peu après cette distinction, une femme, Saâda Arbane, a estimé reconnaître dans le personnage principal du roman des éléments de sa propre histoire personnelle. Elle a alors engagé des poursuites judiciaires contre l'écrivain, l'accusant d'avoir utilisé son vécu sans son autorisation. Selon la plaignante, des similitudes frappantes existent entre son parcours et celui d'Aube, protagoniste du roman. Enfant, elle

aurait survécu à une tentative d'égorgeement perpétrée par un groupe terroriste dans l'ouest du pays durant la décennie 1990, alors qu'elle n'avait que cinq ans. Elle affirme en conserver de lourdes séquelles physiques et psychologiques, notamment une cicatrice visible au niveau du cou. Elle soutient également avoir confié les détails de ce traumatisme à un psychiatre qui la suivait, laquelle serait l'épouse de l'écrivain. Un élément central dans son accusation, qui alimente les soupçons d'appropriation de son histoire personnelle. Le 21 novembre 2024, son avocate, Fatma-Zohra Benbrahim, avait annoncé lors d'une conférence de presse à Alger le dépôt de deux plaintes auprès du tribunal

d'Oran : l'une au nom de Saâda Arbane, l'autre au nom de l'ensemble des victimes du terrorisme en Algérie. De son côté, Kamel Daouï a toujours contesté les accusations portées contre lui. Il affirme que, hormis la blessure physique évoquée, aucun lien substantiel ne peut être établi entre le personnage fictif et la réalité vécue par la plaignante, évoquant une œuvre relevant de la création littéraire. Par ailleurs, cette affaire dépasse le cadre national. L'écrivain fait également l'objet de poursuites en France, où une procédure judiciaire distincte a été engagée autour des mêmes faits, ouvrant ainsi un volet international à ce contentieux mêlant littérature, mémoire et justice.

R.N

ENERGIE

L'OLADE intéressée par la coopération avec l'Algérie

Le Secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine de l'Energie (OLADE), M. Andrés Rebolledo Smitmans, a souligné, mardi à Alger, au terme de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'intérêt de l'organisation pour la coopération avec l'Algérie, en tant qu'"acteur clé dans l'agenda énergétique mondial".

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, qui s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, et du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, M. Smitmans a qualifié la rencontre avec le Président de la République d'"importante et fructueuse", se félicitant de "la consolidation des relations de coopération énergétique entre l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Algérie". "Nous sommes convaincus que nous disposons de vastes domaines de coopération commune. L'Algérie est membre observateur au sein de notre organisation depuis 25 ans, et nous avons identifié aujourd'hui plusieurs opportunités dans un contexte énergétique marqué par de nombreux défis et une grande instabilité", a-t-il poursuivi, soulignant que l'Algérie est un "acteur clé dans l'agenda énergétique mondial".

Il a, par ailleurs, relevé que la sécurité énergétique "est un élément clé dans ce contexte, étant donné que le gaz naturel est une source d'énergie qui assure la stabilité des marchés de l'électricité, et demeure un vecteur essentiel de coopération entre l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Algérie", qualifiant la coopération bilatérale de "très fructueuse" dans les domaines des nouvelles technologies, notamment l'hydrogène vert et le stockage de l'énergie sur les marchés de l'électricité, des domaines, a-t-il dit, où "nous pouvons progresser ensemble". Il a par ailleurs, réitéré l'intérêt de l'organisation, qui regroupe 27 pays, d'"aller de l'avant dans la coopération avec les pays du Sud".

R.E

RÉALISATION DE PROJETS D'INTÉRÊT NATIONAL

Les modalités du recours au financement extérieur fixées

Les modalités de recours au financement extérieur pour la réalisation de projets d'intérêt national, ont été fixées, en vertu d'un arrêté du ministère des Finances publié au Journal officiel (JO) n 29. Selon cet arrêté, signé le 17 février dernier, le ministère des Finances assure la préparation et le suivi des procédures relatives au financement extérieur, comprenant la prospection des partenaires financiers, la soumission des demandes de financement et la conduite des négociations pour la mobilisation des prêts, en coordination avec les ministères et les institutions publiques concernés. Les ministères et les institutions publiques concernés par les projets d'intérêt national proposés au financement extérieur engagent leur entière responsabilité quant à la maturité des projets et à la qualité des études produites, selon le même texte soulignant qu'ils sont également responsables de la bonne exécution des projets, dans le respect des coûts, des délais et des objectifs fixés.

Pour recourir au financement extérieur, l'obtention d'une autorisation préalable du Conseil des ministres est requise, après l'approbation du projet par les instances compétentes des bailleurs de fonds, est-il souligné.

R.E

HYDROCARBURES ET DES MINES

Le renforcement de la coopération algéro-tchadienne examiné

Les discussions entre les deux parties ont porté, entre autres, sur les perspectives de partenariat entre le groupe Sonatrach et les entreprises tchadiennes, ainsi que sur l'appui aux projets de développement des infrastructures énergétiques au Tchad.

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, ont reçu, mardi, la ministre tchadienne des Mines, du Pétrole et de la Géologie, Fatima Haram Acyl, avec laquelle ils ont examiné les voies et moyens de renforcer les relations de coopération bilatérale, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la consolidation des liens de coopération entre l'Algérie et le Tchad, et dans la continuité de la dynamique que connaissent les relations entre les deux pays, notamment dans le contexte de la tenue de la 4ème session de la Commission mixte algéro-tchadienne à Alger.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Mines et des Industries minières, Karima Bakir Tafer, les deux parties ont évoqué les opportunités d'"élargir le partenariat dans le domaine des hydrocarbures selon une vision stratégique durable, en soulignant l'importance des accords préalables et la nécessité de poursuivre les efforts pour développer la coopération à travers les différents segments de la chaîne de valeur (exploration, production, transport, raffinage et pétrochimie), outre



la commercialisation des produits pétroliers et du gaz de pétrole liquéfié (GPL)".

Les discussions ont également porté sur les perspectives de partenariat entre le groupe Sonatrach et les entreprises tchadiennes, ainsi que sur l'appui aux projets de développement des infrastructures énergétiques au Tchad. Les deux parties ont, par ailleurs, insisté sur l'importance de la formation et du renforcement des capacités, notamment à travers l'Institut algérien du pétrole (IAP), pour renforcer la dynamique de transfert de l'expertise algérienne et soutenir les compétences tchadiennes dans la gestion et l'organisation du secteur des hydrocarbures,

ajoute la même source.

S'agissant du secteur des mines et des industries minières, les deux parties ont abordé les voies et moyens de renforcer la coopération dans les domaines de l'exploitation et de la transformation des ressources minières, des recherches et études géologiques, outre l'élaboration des cartes géologiques et minières, ainsi que l'échange d'expertises dans les domaines de l'organisation administrative et du cadre juridique régissant les activités minières.

Cette rencontre intervient dans la continuité du processus de concertation et de coordination entre les deux pays, et le parachèvement des rencontres tenues lors de la participation

de l'Algérie au salon "SEMICA Tchad 2026", où la volonté commune de renforcer le partenariat bilatéral dans les secteurs des hydrocarbures et des mines a été réaffirmée, a ajouté la même source. Ces rencontres continues reflètent la profondeur des relations fraternelles et historiques entre les deux pays, fondées sur la confiance, la solidarité et la convergence des intérêts, et confirment la volonté commune de hisser la coopération bilatérale à de plus hauts niveaux, au service du développement des deux pays et du renforcement de la coopération Sud-Sud, a souligné le ministre dans son communiqué.

R.E

CONSTANTINE

Clôture de la 6e édition du salon "Builtec 2026"

La 6e édition du Salon international des constructions modernes et des nouvelles technologies "Builtec 2026" s'est clôturée mardi au complexe culturel Ahmed Bey (Zénith) de Constantine, mettant en lumière le rôle croissant des centres de recherche et des universités dans l'accompagnement des mutations que connaît le secteur des bâtiments modernes en Algérie, notamment dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la numérisation et de l'innovation appliquée.

Le programme scientifique de cette manifestation a constitué l'un de ses axes majeurs, à travers l'organisation d'un cycle de conférences techniques et scientifiques portant sur l'intégration des énergies renouvelables dans les bâtiments, le développement de solutions numériques dédiées à la gestion et au suivi des chantiers et des infrastructures, ainsi

que la valorisation des résultats de la recherche scientifique et leur conversion en applications concrètes sur le terrain.

A cet égard, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), M. Souheil Guessoum, a abordé "la relation entre innovation technologique et croissance économique durable", soulignant "l'importance d'établir des passerelles de coopération entre l'université, les centres de recherche et l'entreprise, afin de transformer le savoir scientifique en véritable valeur ajoutée au sein du marché national". Pour sa part, le Dr Farouk Laidoudi, du Centre de recherche en technologies industrielles, a présenté, lors de son intervention, "les applications de l'impression 3D dans le domaine de la construction", mettant en exergue "les potentialités offertes par cette technologie en matière de conception et de réalisation de structures

à géométrie complexe, tout en réduisant les délais de réalisation et en améliorant la précision technique". De son côté, le Dr Hichem Hafdaoui, du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), a mis en lumière la question de l'intégration des systèmes photovoltaïques dans l'enveloppe du bâtiment, à travers une communication portant sur le passage du concept à l'expérimentation, visant à faire du bâtiment un véritable support de production énergétique, dans une perspective d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction de la consommation des énergies conventionnelles.

Dans le même sillage, des représentants des centres nationaux de recherche participants, notamment le Centre de recherche en technologies des semi-conducteurs pour l'énergétique, le Centre de développement des technologies avancées, le Centre

de recherche sur l'information scientifique et technique, ainsi que la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, ont présenté un ensemble de solutions techniques liées aux constructions modernes, en particulier dans les domaines de l'énergie solaire, du stockage énergétique, de l'impression 3D, de l'intelligence artificielle, de l'Internet des objets et des services de cloud computing.

Il convient de rappeler que ce salon international, ouvert le 19 avril courant, a réuni une trentaine d'exposants activant dans le secteur du bâtiment et des technologies associées. Il a été ponctué par des rencontres professionnelles et scientifiques, dont une part significative a été consacrée à la mise en valeur de la contribution de la recherche scientifique au développement de ce secteur.

R.E



MÉDÉA

Des actions préventives en zones forestières contre les risques d'incendies



Des actions préventives sont menées à l'intérieur et aux abords des zones forestières de la wilaya de Médéa pour réduire les risques de propagation d'incendies, a-t-on appris, mardi, auprès de la Conservation des forêts.

Ces actions portent sur le nettoyage et le désherbage des accotement du réseau routier local qui longe les zones forestières, les sites d'implantations des ouvrages électriques et de téléphonie mobile et près des décharges publiques, a fait savoir la cheffe du service de protection de la faune et de la flore à la Conservation des forêts, Khadidja Dehilis.

Elle a indiqué, dans ce contexte, que plus de dix kilomètres d'accotement des routes situées à l'intérieur ou à proximité des zones boisées ont été nettoyés par les services de la direction locale des Travaux publics et des communes.

L'opération d'entretien devrait toucher, dans le cadre de ce dispositif préventif, pas moins de 260 km, en plus des 35 km de pistes forestières qui vont être également ciblées par cette action, a-t-

elle précisé.

En outre, plus de seize hectares de terrains agricoles traversés par des lignes électriques de haute tension ont été nettoyés par les agents de la Société algérienne de gestion du réseau de transport de l'électricité (GRTE) pour éviter tout départ de feux susceptible de survenir en cas de chute de câbles électriques, a ajouté Mme Dehilis.

La responsable a poursuivi que des opérations de nettoyage des abords des décharges publiques sont en cours à travers les communes où il est prévu le traitement de plus de 16 hectares dans les alentours de ces sites afin d'empêcher la propagation de feux pouvant être provoqués involontairement.

Le secteur de l'agriculture est également impliqué dans ces actions préventives avec la réalisation de travaux de labours des parcelles agricoles situées à la lisière des zones forestières, a-t-elle relevé.

A noter que des cartes de surveillance et d'intervention des zones forestières ont été élaborées

dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêt pour l'année 2026.

Ces cartes sont destinées à "mieux organiser les opérations de lutte contre les incendies de forêts, une maîtrise rapide des départs de feux, et une meilleure coordination entre les différentes parties impliquées dans ce dispositif", a expliqué Mme Dehilis.

Ces cartes répertorient les postes de vigie (postes d'observation), les lieux de stationnement des unités mobiles de la Conservation des forêts, les points d'intervention de la Protection civile, un schéma du réseau routier local, les pistes forestières, les tranchées pare-feu et les points d'eau (bassins-retenues) devant servir à l'extinction des incendies, a-t-elle détaillé.

Les infrastructures et les habitations situées à proximité des zones forestières figurent également dans ces cartes, permettant ainsi de mieux sécuriser ces biens et les résidents en cas d'incendie, a relevé la responsable.

TIARET (JOURNÉES DES MÉTIERS)

Trente établissements de formation présentent leurs activités

Trente établissements de formation de la wilaya de Tiaret participent aux Journées des métiers, lancées mardi au chef-lieu de la wilaya à l'initiative de la direction de la Formation et l'Enseignement professionnels (DFEP).

Le directeur local du secteur, Mohamed-Tahar Tebboune, a indiqué à l'APS, en marge du lancement de cette manifestation, que l'objectif de la programmation de ces Journées des métiers, qui s'étalent sur trois jours, est de "promouvoir les spécialités offertes par les établissements du secteur à travers la présentation d'une partie des travaux et des activités des stagiaires aux visiteurs, afin de démontrer l'efficacité de la formation théorique et pratique à leur niveau".

Les jeunes visiteurs de cet événement pourront découvrir les nouvelles spécialités que le secteur s'emploie à promouvoir, car elles s'inscrivent dans le cadre des choix économiques stratégiques de l'Etat, telles que les énergies renouvelables, les industries agroalimentaires, l'agriculture intelligente, la mécanique, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie automobile, ainsi que les dispositifs d'accompagnement mis à leur disposition, tant pour accéder directement au monde du travail ou pour s'orienter vers l'entrepreneuriat, a ajouté le même responsable.

Cette manifestation a attiré, dès son premier jour, un nombre considérable de jeunes, qui ont découvert les formations disponibles dans les centres de formation, notamment en soudage, menuiserie du bois et de l'aluminium, agriculture, aquaculture, guidage touristique, mécanique, électricité automobile et travaux de laboratoire, entre autres.

Des manifestations similaires se poursuivront jusqu'au début du mois de juillet dans l'ensemble des communes de la wilaya. Elles seront organisées au sein des centres de formation professionnelle ainsi que dans les places publiques, a-t-on indiqué.

OUM EL BOUAGHI

Portes ouvertes sur le Centre d'instruction spécialisé du transport 555

Des portes ouvertes sur le Centre d'instruction spécialisé du transport 555 "Chahid Mahmoud Benakcha" d'Oum El Bouaghi, relevant de la 5^e Région militaire, ont été organisées, mardi.

Le commandant du Centre a souligné, lors d'une allocution prononcée à cette occasion, que ces journées portes ouvertes au profit du public s'inscrivent dans le cadre du plan de communication du commandement des Forces terrestres pour l'année 2025-2026.

Organisé en droite ligne de la politique de communication de proximité adoptée par l'institution militaire, cet événement "vise à faire connaître les structures de formation de l'Armée nationale populaire (ANP)", a indiqué le même officier, affirmant que le Centre 555 "s'attache à dispenser une formation de qualité".

Il a également indiqué que le Centre ouvre ses portes aux candidats de bonne condition physique souhaitant rejoindre les rangs de l'ANP en tant qu'hommes de troupe ou de sous-officiers, en fonction du niveau d'études.

Le commandant de la base aérienne d'Oum El Bouaghi avait auparavant prononcé un discours de bienvenue au cours duquel il a déclaré que le public et la famille des médias "découvrent aujourd'hui, directement, l'une des structures de l'ANP, rattachée au Commandement des Forces terrestres, qui forme, chaque année, un nombre important d'éléments pour nos forces armées".

Le public et les représentants des médias ont ensuite visité des stands présentant les équipements et les moyens pédagogiques du Centre, bénéficiant d'explications fournies par les cadres de cet établissement de formation militaire.

RELIZANE

Bénéficie d'un quota de 21.000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse



Plus de 21.000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse ont été mises à disposition dans la wilaya de Relizane afin de renforcer l'immunité du cheptel bovin et prévenir la propagation des maladies à caractère épidémique, a-t-on appris mardi auprès de l'Inspection vétérinaire de wilaya. L'Inspecteur principal vétérinaire, Ahmed Menouar, a indiqué que dans le cadre des efforts de l'Etat visant à renforcer la santé animale et protéger le cheptel national, la wilaya de Relizane a bénéficié d'un quota de 21.200 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse, destinées

à la vaccination des bovins à travers l'ensemble du territoire de la wilaya.

Une vaste campagne de vaccination a été récemment lancée au niveau des différentes zones et communes de la wilaya. Pour cette opération préventive, les services vétérinaires ont mobilisé l'ensemble des moyens disponibles, notamment les vétérinaires du secteur public et privé, afin d'assurer le bon déroulement de la campagne.

L'opération, destinée à prévenir la propagation des maladies animales, concerne plus de 1.300 exploitations agricoles à travers la wilaya et

s'étalera sur une durée de deux mois, selon la même source. Parallèlement, les services vétérinaires ont lancé des actions de sensibilisation à l'intention des éleveurs et agriculteurs, les appelant à adhérer à cette campagne de vaccination gratuite et à contribuer à la protection du cheptel, à travers des sorties sur le terrain ainsi que des émissions diffusées par la radio régionale de Relizane. La wilaya de Relizane compte un cheptel de plus de 18.000 têtes bovines, dont plus de 15.000 vaches laitières, selon l'inspection vétérinaire.

Batna : Semaine chirurgicale de pose de prothèses articulaires de la hanche et du genou

La semaine chirurgicale dédiée à la pose de prothèses articulaires de la hanche et du genou a débuté mardi à l'établissement public hospitalier (EPH) spécialisé en urgences médico-chirurgicales "le défunt moudjahid Dr Mahmoud Athamna", situé au quartier Bouzourane dans la ville de Batna. Selon les explications fournies à cette occasion au wali de Batna, Riadh Benahmed, qui a présidé la cérémonie de lancement, 17 patients subiront, dans une première phase, ces interventions chirurgicales sous la supervision d'un staff médical spécialisé de l'établissement hospitalier susmentionné, en coordination avec les services de chirurgie orthopédique et traumatolo-

gique du centre hospitalo-universitaire (CHU) "chahid Touhami Benflis" du chef-lieu de wilaya, ainsi qu'avec l'EPH "chahid Ali Nemer" de Merouana. Le wali a salué cette événement scientifique qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la prise en charge médicale spécialisée et à rapprocher les services chirurgicaux de pointe des citoyens de la wilaya et des régions limitrophes, se félicitant du soutien et de l'accompagnement des autorités locales à de telles initiatives. Pour sa part, Hamza Sellat, directeur de l'EPH spécialisé en urgences médico-chirurgicales "le défunt moudjahid Dr Mahmoud Athamna", a indiqué que "les examens médicaux spécialisés effectués précédemment au niveau de

l'établissement ont concerné 150 patients et ont révélé que 49 d'entre eux nécessitent des interventions pour la pose de prothèses articulaires de la hanche et du genou, lesquelles seront programmées en trois phases". De son côté, le chargé de la gestion de la direction de la Santé, Dr Farid Abdesselam, a souligné que cet événement médico-chirurgical entre dans le cadre du programme annuel tracé par les établissements publics hospitaliers à travers la wilaya, en coordination avec la direction de la Santé, précisant que des journées chirurgicales de pose de prothèses articulaires de la hanche et du genou seront organisées dans les prochains jours à l'hôpital "chahid Ali Nemer" de la ville de Merouana.

EL TARF

Lancement prochain de travaux de renforcement de la RN 16

Des travaux portant sur le renforcement de route nationale (RN) 16, voie express dédoublée reliant sur 9,2 km la commune de Dréan (El Tarf) aux limites administratives de la wilaya de Guelma, seront "bientôt" lancés, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction des travaux publics (DTP).

Le chef du service de l'entretien et de l'exploitation du réseau routier, Aziz Soltani, a précisé que les travaux qui concernent une seconde tranche de 9,2 km, seront entamés "débüt mai prochain", moyennant un investissement public de 500 millions de dinars consenti dans le cadre du programme de renforcement des routes nationales au titre de l'exercice 2026.

Les travaux de renforcement permettront, une fois achevés, d'assurer la sécurité des usagers de la route et de faciliter les déplacements des citoyens, selon le même responsable qui a rappelé que la 1ère tranche de 8 km, entre Chebaïta-Mokhtar et Dréan, lancée début avril pour un montant de 300 millions de dinars, a été réceptionnée.

TIPAZA

Remise en service de la station de dessalement "Fouka I"

La Société algérienne de dessalement de l'eau de mer (filiale du groupe Sonatrach) a annoncé, mardi dans un communiqué, la remise en service de la station de dessalement de l'eau de mer "Fouka I" sise à la wilaya de Tipaza, après l'achèvement des travaux de maintenance périodique.

"Les travaux de maintenance périodique programmés au niveau de la station de dessalement de l'eau de mer "Fouka I" (Tipaza), lancés le 19 avril courant, ont été achevés avant les délais fixés, prévus initialement le 22 avril en cours", précise le communiqué. "Par conséquent, la station est de nouveau opérationnelle dans des conditions normales, garantissant ainsi la continuité de l'alimentation en eau", ajoute le communiqué.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de maintenance proactive visant à assurer le bon fonctionnement des installations et à renforcer la continuité du service, conformément aux normes en vigueur, conclut la même source.

DJELFA

Mise en service de deux centres d'enfouissement technique des déchets

Les communes d'Aïn Oussara et d'Aïn Maabed, au nord de Djelfa, ont été dotées de deux (2) nouveaux centres d'enfouissement technique (CET) des déchets, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de l'Environnement.

Ces infrastructures, réalisées dans le cadre du programme complémentaire de développement pour une enveloppe de 1,2 milliard DA, ont été partiellement mises en service cette semaine, par le wali Djahid Mous. L'opération s'inscrit dans une démarche anticipative visant à endiguer le phénomène des dépôts anarchiques des ordures, en raison de la saturation des décharges publiques contrôlées, et à assurer un traitement conforme des déchets ménagers dans le respect des normes environnementales. Le CET d'Aïn Oussara permettra de prendre en charge une importante quantité de déchets de la commune, tandis que celui d'Aïn Maabed, réalisé sur une surface de plus de 27 hectares à la sortie-ouest de la ville, desservira les communes de la daïra de Hassi Bahbah. Ces deux structures sont de nature à contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, au développement de l'économie verte et à la promotion du tri des déchets ménagers et assimilés, de la récupération et du recyclage des déchets, tout en favorisant la fermeture progressive des anciennes décharges saturées, selon la même source.

SOUK AHRAS

Plus de 12 milliards de dinars pour soutenir le développement

La wilaya de Souk Ahras a bénéficié d'une enveloppe financière de 12,836 milliards de dinars destinée à soutenir le développement de cette région durant l'exercice 2026, a indiqué, mardi, le secrétaire général de la wilaya, Benzair Bouderbala.

Le même responsable a précisé que ces moyens financiers, puisés du programme d'investissement public de l'Etat et du programme d'appui au développement socio-économique des communes, permettront la concrétisation de 82 opérations de développement dont l'objectif consiste à réaliser un développement équilibré et durable des différentes collectivités de la wilaya. M. Bouderbala a ajouté que ces opérations de développement couvrent de nombreux secteurs tels que l'éducation, la santé, l'habitat, les travaux publics, le transport, l'hydraulique, l'agriculture, la jeunesse et les sports, la culture et la justice. Selon le SG de la wilaya, les procédures administratives, juridiques et pratiques relatives à la mise en œuvre de ces programmes sont actuellement en cours, notamment en ce qui concerne le choix des terrains d'implantation des projets retenus. Il a également indiqué que les différentes démarches liées à l'établissement des cahiers des charges, aux marchés et au choix des entreprises de réalisation ont été finalisées en prévision du lancement des travaux.

BEJAÏA

Lancement des travaux de la 1ère tranche du projet de la route d'Amacine



Les travaux de la 1ère tranche du projet de la route d'Amacine, reliant les chemins de wilaya (CW) N35 et N21 à travers les communes de Semaoun, Feraou et Beni Djellil, dans la wilaya de Bejaïa, ont été lancés cette semaine, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Cette première tranche consiste en la réalisation d'un pont sur l'Oued Amacine, d'une lon-

gueur de 140 m. Inscrit dans le cadre du programme de l'Etat visant le développement et la modernisation des infrastructures de base, ce projet ambitieux d'améliorer les conditions de déplacement des citoyens dans les zones montagneuses et de fluidifier la circulation, notamment en période d'intempéries.

Une enveloppe de 100 millions de DA a été affectée à cette 1ère

tranche du projet, confiée à la Société algérienne des ponts et travaux d'arts (SAPTA), avec un délai de réalisation fixé à 10 mois, selon la même source.

Par ailleurs, les travaux d'aménagement des tunnels des gorges de Kherata, sur la RN9, sont en voie d'achèvement pour le premier tunnel, tandis que le lancement des travaux du second est imminant, dans le cadre du renforcement de la flui-

dité du trafic sur cet axe stratégique.

A noter que le secteur des travaux publics de la wilaya de Bejaïa a bénéficié, au titre de l'exercice 2026, d'une enveloppe de huit (8) milliards de DA pour la réalisation de 13 opérations visant la modernisation et le renforcement du réseau routier, ainsi que des études dans le domaine maritime, selon la direction du secteur.

El-Meniaa : Poursuite des préparatifs de la campagne moisson-battage

Les préparatifs se poursuivent activement dans la wilaya d'El-Meniaa, en prévision de la campagne moisson-battage de la saison 2025/2026, qui augure d'une "bonne" récolte dépassant le million de quintaux (qx) de céréales, affirme-t-on à la direction locale des services agricoles (DSA).

La campagne ciblera une superficie emblavée de 26.560 hectares (ha), dont plus de 90 % réservés au blé dur, a-t-on fait savoir, en précisant que près de 50% de cette superficie est dédiée à l'intensification des semences, dans le cadre du soutien de la filière et l'amélioration des rendements.

Selon le DSA, Youcef Mesbah, les préparatifs de la campagne moisson-battage qui débutera en mai prochain, sont actuellement en voie de finalisation, notamment en matière de mobilisation du matériel agricole approprié. A ce sujet, la wilaya a bénéficié de la rénovation de cinq moissonneuses au niveau de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), tandis que cinq investis-



seurs privés ont bénéficié de nouvelles moissonneuses dans le cadre du soutien accordé par le ministère de tutelle, a ajouté le responsable. De plus, les capacités de stockage ont été renforcées en prévision de la réception de la récolte, avec trois nouveaux centres de proximité déjà mis en service sur les onze prévus, d'une capacité de stockage de 50.000 qx chacun. La réception de quatre centres similaires est prévue avant le début

de la campagne de moisson, portant la capacité totale de stockage à près de 300.000 qx, a révélé M. Mesbah.

Pour ce qui est des préparatifs en cours, les mesures préventives nécessaires ont aussi été prises, en coordination avec les services de la Protection civile, pour éviter notamment les incendies des cultures, surtout que les hausses de température commencent à se faire sentir dans le Sud.

FOOT/ ANGLETERRE

Leicester relégué en 3^e division

Leicester a subi mardi une deuxième relégation consécutive et jouera la saison prochaine en troisième division anglaise, dix ans après le sacre en Premier League des Foxes avec Riyad Mahrez, Jamie Vardy et N'Golo Kanté. Le match nul 2-2 contre Hull City mardi à domicile envoie officiellement Leicester City en League One (D3), une division qu'il n'a fréquentée qu'une fois auparavant, au cours de l'exercice 2008-2009.

Avec 42 points, les Foxes ne peuvent plus mathématiquement dépasser l'actuel premier non reléguable Blackburn Rovers (21e, 49 pts), à deux journées de la fin. Ils rejoignent Sheffield Wednesday, la lanterne rouge de Championship, reléguée dès le mois de février après avoir subi un retrait de dix-huit points au classement. Leicester s'est lui vu retirer six points à cause d'infractions financières commises dans le passé. Mais même sans cela, sa saison a été particulièrement pénible avec onze victoires seulement en 44 journées, sous trois entraîneurs différents en comptant l'intérimaire Andy King. Il s'agit d'une troisième relégation en quatre saisons pour le club du centre de l'Angleterre, descendu de Premier League en 2023 et 2025.

La chute est spectaculaire pour le champion d'Angleterre 2016, quart-de-finaliste de la Ligue des champions la saison suivante et lauréat de la Coupe d'Angleterre il y a cinq ans, face au Chelsea de Thomas Tuchel en finale de l'édition 2021.

À l'autre bout du classement, Coventry et son entraîneur Frank Lampard ont décroché le titre en Championship en battant Portsmouth (5-1) mardi, quatre jours après avoir assuré la montée en Premier League.

Millwall, deuxième, est assuré de disputer les barrages d'accession après sa victoire 3-1 mardi contre Stoke City.

Chelsea coule à Brighton (3-0)

Chelsea a subi mardi à Brighton (3-0) une cinquième défaite consécutive sans le moindre but marqué en Premier League, un décrochage brutal qui met en danger ses chances de qualification européenne.

Le riche club de l'ouest londonien, dirigé par Liam Rose- nior depuis janvier, n'avait plus enchaîné cinq revers à zéro but inscrit depuis 1912 en championnat d'Angleterre.

Chelsea (7e, 48 pts) perd la sixième place au profit de Brighton (50 pts) et voit s'éloigner la cinquième place qualificative pour la prochaine Ligue des champions, actuellement occupée par Liverpool (55 pts).

Sous pression au coup d'envoi, privé de nombreuses munitions sur blessure (Palmer, Estevao, Pedro en attaque, James en défense), Rose nior a utilisé un inhabituel système à cinq défenseurs totalement opérant en première période, à la fois devant (un tir tenté) et derrière (sept tirs subis).

Après moins de trois minutes, Robert Sanchez avait déjà détourné une frappe puis concédé l'ouverture du score, après le corner qui a suivi, sur un tir de Ferdi Kadoglu légèrement dévié par Wesley Fofana (3e, 1-0).

Peu après un bel arrêt (15e), le gardien espagnol a rendu le ballon directement à un adversaire et été seulement sauvé par le retour décisif de Trevoh Chalobah (18e).

Il n'a rien pu faire devant Jack Hinshelwood, servi par l'attaquant Georgino Rutter au bout d'une contre-attaque (56e, 2-0), ni devant l'entrant Danny Welbeck qui a porté le coup de grâce sur une action partie d'un dégagement du gardien de Brighton (90e+1, 3-0).

Chelsea n'a remporté qu'un seul de ses neuf derniers matches de championnat, là où Brighton a amassé six victoires en huit matches. (APS) 56155/510/59362

R.S

COUPE D'ITALIE

L'Inter renverse Côme (3-2) et jouera la finale

Le leader de la Serie A, l'Inter Milan, mené 2-0 à domicile par Côme, a renversé le match en extremis pour s'imposer 3-2 et se qualifier pour la finale de la coupe d'Italie.

Deux fois buteur (69e, 86e), Calhanoglu s'est fait passeur décisif pour Petar Susic à la 89e minute, pour faire basculer dans le money time un match mal lancé, après le 0-0 de l'aller à Côme.

Côme avait pris deux buts d'avance à San Siro grâce à Martin Baturina (1-0, 32e) et Lucas Da Cunha (2-0, 48e). L'Inter jouera la finale le 13 mai à Rome contre le vainqueur de la confrontation entre l'Atalanta Bergame et la Lazio Rome. Les deux équipes ont fait match nul 2-2 à l'aller à Rome.

Marcus Thuram et ses coéquipiers, quasi-assurés du titre de champion avec 12 points d'avance sur Naples à cinq journées de la fin, peuvent désormais rêver d'un doublé national.

En Ligue des champions, leur parcours s'est arrêté en barrages contre le club norvégien de Bodo Glimt.

R.S

ESPAGNE

Le Real Madrid renoue avec le succès et revient à six points du Barça

Contraint au sans-faute pour espérer rattraper son retard sur le FC Barcelone, le Real Madrid s'est relancé sous les sifflets de son public en Liga mardi face au mal classé Alavés (2-1) grâce à deux éclairs de Kylian Mbappé et Vinicius Junior.

Une semaine après son élimination en quarts de finale de la Ligue des champions contre le Bayern Munich, le géant espagnol (2e, 73 points) n'a pas brillé mais il a préservé un mince espoir d'éviter une saison blanche en revenant provisoirement à six longueurs du Barça (1er, 79 points).

Bousculé sur sa pelouse du stade Santiago Bernabéu par le petit club basque, en lutte pour le maintien (17e, 33 points), le Real a fait la différence sur deux frappes lointaines de Mbappé (30e, 1-0) et Vinicius Junior (50e, 2-0), l'une déviée et l'autre parfaitement enroulée, pour renouer avec le succès après quatre rencon-

tres de suite sans victoire.

L'attaquant espagnol Toni Martinez, joueur le plus dangereux d'Alavés qui avait précédemment touché le poteau, a réduit l'écart dans le temps additionnel (90e+3, 2-1), poussant les supporters merengues à siffler leur propre équipe après une fin de match chaotique.

Les deux éclairs de Mbappé et Vinicius avaient pourtant permis de masquer une première fois ces mêmes sifflets de l'exigeant public madrilène, jusqu'à l'entrée en jeu en deuxième période du milieu français Eduardo Camavinga, pris en grippe après son carton rouge lors du match retour face au Bayern (défaite 4-3). Au niveau individuel, Mbappé, auteur de son 24e but de la saison en championnat, le premier depuis plus de deux mois, s'est rapproché d'un deuxième titre de "Pichichi", le meilleur buteur de Liga, ce qui ne suffira sûrement pas à sauver la saison du Real, condamné à espérer une dégringol-

lade miraculeuse du Barça dans la dé- fense de son titre.

Bilbao recolle, le Betis s'accroche

Plus tôt dans la soirée, l'Athletic Bilbao (9e, 41 points) s'est rapproché des places européennes en remportant le derby basque (1-0) face à Osasuna (10e, 39 points), malgré l'exclusion en fin de match du milieu de terrain Mikel Jauregizar.

En bas de tableau, Majorque (14e, 35 points) et Valence (13e, 36 points) se sont neutralisés (1-1) et restent en grand danger, avec seulement trois et quatre longueurs d'avance sur le premier reléguable Elche (18e).

Vainqueur à l'arrachée (3-2) à Gérone (11e, 38 points), le Betis Séville (5e, 49 points) s'est accroché à sa cinquième place, potentiellement qualificative pour la Ligue des champions en fin de saison.

AFP

Foot/ Mexique : Rafael Marquez nommé sélectionneur après le Mondial 2026

L'ancien défenseur mexicain du FC Barcelone, Rafael Marquez, sera nommé à la tête de la sélection mexicaine de football, après la Coupe du monde 2026 (11 juin - 19 juillet), a annoncé le directeur des sélections nationales de la Fédération mexicaine, Duilio Davino. Le "Kaiser de Michoacan" aux 147 sélections avec le Mexique, qui a disputé cinq Coupes du monde avec la "Tri" (2002, 2006, 2010, 2014 et 2018) dont quatre comme capitaine, est actuel-

lement adjoint de la sélection depuis que Javier Aguirre a pris les commandes en août 2024 jusqu'au Mondial nord-américain. "Son contrat est signé", a déclaré lundi Davino lors d'un entretien sur Fox Sports avec l'ex-footballeur chilien Fabián Estay. L'objectif de Marquez sera de mener la sélection mexicaine à la Coupe du Monde 2030.

"En tant qu'adjoint, en tant qu'entraîneur, il est comme il était comme joueur : il se métamorphose dans le vestiaire", a

souligné Davino à propos de Marquez, 47 ans aujourd'hui avec derrière lui une riche carrière de joueur de 1996 à 2018.

En tant que joueur, Marquez a gagné la Ligue des champions en 2006 et 2009 et quatre fois la Liga avec le Barça. Il est également champion de France avec l'AS Monaco (2000). Avec le Mexique, il a remporté la Coupe des confédérations (1999) et a été finaliste de la Copa América (2001).

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 18E JOURNÉE)

Le MCA renverse l'ESBA (3-2) et se rapproche du titre

Au bout du suspense, le MC Alger a arraché une victoire sur le fil face à l'ES Ben Aknoun 3-2 (mi-temps : 0-1), mardi au stade du 20-août 1955, pour le compte de la mise à jour de la 18e journée de la Ligue 1 Mobilis de football.



Les joueurs de l'ESBA ont ouvert le score grâce à une tête de Lekhal (14e). La réaction des Vert et Rouge n'a pas été tranchante, ratant l'occasion d'égaliser avant la pause. La seule occasion franche a été l'œuvre de Zakaria Naïdji, dont le coup franc direct a heurté le poteau. Au retour des vestiaires, les coéquipiers d'Aymen Bouguerra, sont revenus avec des intentions offensives, ce qui leur a permis de remettre les pendules à l'heure sur un joli tir en pleine surface de Ferhat (50'). Loin d'être rassurante, en l'absence des

deux défenseurs axiaux : Ayoub Abdellaoui et Ayoub Ghezala, suspendus, la défense du "Doyen" a été de nouveau pris à défaut. Libre de tout marquage, Adil Djabout a redonné l'avantage à l'Etoile (57'). Alors que le match se dirigeait vers un succès de l'ESBA, Ferhat a surgi pour conclure un beau mouvement collectif et égaliser dans le temps additionnel (90'+1), avant que le rentrant, Sofiane Bayazid, n'offre une victoire inespérée au Doyen dans les dernières secondes (90'+5). Le MCA se rachète ainsi après la défaite

concedée jeudi dernier en déplacement face au CS Constantine (2-0), alors que l'ESBA retombe dans ses travers et concède une défaite, après le succès remporté le 10 avril à la maison face à l'ASO Chlef (2-1). A la faveur de cette victoire, le MCA conforte sa place de leader avec 58 points (et un match en moins), à onze longueurs sur son dauphin, la JS Saoura (47 pts), alors que l'ESBA, dirigée sur le banc par Mounir Zeghdoud, stagne à la 6e place avec 38 points et un match en moins.

RS

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-EST - 28E JOURNÉE)

Statu quo en tête du classement

La 28e journée du Championnat de la Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est, disputée mardi, a été marquée par la confirmation du leader l'US Biskra, large vainqueur devant la lanterne rouge HB Chelghoum Laïd (6-0), au moment où les autres prétendants à l'accession ont répondu présent en maintenant un statu quo dans le haut du tableau, à deux journées de la fin de la compétition. Dans la lutte à distance pour la montée directe en Ligue 1, l'US Biskra a confirmé la précieuse victoire de la journée précédente en battant le HB Chelghoum Laïd (6-0), consolidant ainsi sa première place avec 58 points. Le CA Batna reste toutefois au contact après sa large victoire face à la JS Bordj Menaïel (5-0), conservant la deuxième place avec 57 points. Derrière le duo de tête, l'US Chaouïa a signé

une performance importante en déplacement face au MO Constantine (3-1), confirmant ses ambitions avec 56 points. Le MO Bejaia a également répondu présent en s'imposant à domicile contre l'AS Khroub (1-0), totalisant le même nombre de points que l'US Chaouïa, dans une lutte serrée et indécise pour les places d'accession et de barrages. Dans le haut du tableau, la JSD Jijel a remporté le duel face à l'USM Annaba (1-0), portant son capital à 51 points et restant en embuscade dans la course au podium, tandis que son adversaire décroche à 48 points. En milieu de classement, le NC Magra s'est incliné sur le terrain de l'IB Khemis El Khechna (2-1), une victoire précieuse pour les locaux dans la course au maintien. Le NRB Tefleghma et le NRB Béni Oulbane se sont neutralisés (1-1), sans réel avantage au classe-

ment pour les deux formations. Dans les matchs du bas de tableau, le CR Béni Thour et le MSP Batna se sont quittés dos à dos (0-0), tandis que la JS Bordj Menaïel a lourdement chuté à Batna face au CAB local (5-0), compliquant davantage sa situation. Le HB Chelghoum Laïd, déjà relégué en bas de classement, a subi une nouvelle défaite lourde face au leader et reste lanterne rouge avec seulement 3 points, alors que l'IB Khemis El Khechna (21 pts) demeure sous pression. Au classement, l'US Biskra (58 pts) conserve la tête, devant le CA Batna (57 pts), tandis que l'US Chaouïa et le MO Bejaia (56 pts chacun) complètent un quatuor de tête toujours sous forte pression. La lutte pour l'accession directe et les places de barrages demeure indécise à l'approche du sprint final.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (CENTRE-OUEST)

Une 28e journée décisive pour les barrages et le maintien

La 28e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, prévue samedi à partir de 16h00, s'annonce déterminante aussi bien dans la course aux places de barragistes que dans la lutte pour le maintien, à trois journées du terme de la saison. Déjà assurée de son accession historique en Ligue 1 professionnelle, la JS El-Biar (67 pts) abordera sans pression son match à huis clos face au WA Tlemcen (37 pts). Solides leaders, les El-Biarois tenteront de poursuivre leur série impressionnante et confirmer leur domination, tandis que les Tlemcéniens cher-

cheront à assurer définitivement leur maintien. Derrière, la bataille pour les deux places qualificatives aux play-offs fait toujours rage entre l'ASM Oran et l'USM El-Harrach, co-dauphins avec 55 points chacun. L'ASMO effectuera un déplacement délicat chez le WA Mostaganem (32 pts), une équipe en quête de points pour s'éloigner de la zone rouge, alors que l'USMH accueillera, à huis clos, l'ESM Koléa (36 pts) avec l'ambition de consolider sa position. En embuscade, le RC Kouba et le CR Témouchent (50 pts chacun) restent à l'affût du moindre faux pas du duo de tête. Le RC

Kouba recevra la JS Tixeraine (22 pts), reléguable, dans un match à priori à sa portée, tandis que le CR Témouchent aura fort à faire à domicile face au RC Arbaâ (26 pts), également concerné par le maintien. Au milieu du classement, plusieurs formations tenteront d'assurer leur maintien le plus tôt possible. Le NA Hussein-Dey (37 pts) se déplacera chez la lanterne rouge, l'US Béchar Djedid (14 pts), déjà reléguée, avec l'objectif de revenir avec un résultat positif. De son côté, la JSM Tiaret (36 pts) sera en déplacement chez le CRB Adrar (19 pts), en position de reléguable, dans une confrontation capitale

FOOT/ FORMATION

Un stage au profit des détenteurs de la licence CAF A du 26 au 28 avril à Fouka

Un stage au profit des entraîneurs titulaires de la Licence CAF A, est programmé du 26 au 28 avril, au Centre de Regroupement et de Préparation de l'Elite Sportive (CRPES) de Fouka (Tipasa), a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF), mardi sur son site officiel. Ce stage entre "dans le cadre du programme de formation continue initié par la Direction technique nationale (DTN) de la FAF", souligne la même source. La DTN informe les candidats du premier groupe qu'ils sont invités à se présenter au niveau du CRPES de Fouka à partir de 15h00, précise l'instance fédérale. Ce stage sera marqué par la présence des trois anciens internationaux : Yacine Slatni, Hocine Bouaicha, et Samir Houhou.

R.S

BASKET / SUPER-DIVISION (PLAY-OFFS - DEMI-FINALES - 1RE MANCHE)

WO Boufarik prend l'avantage face au CS Tlemcen (62-55)

Le WO Boufarik a remporté la première manche de la demi-finale des Play-offs de la Super-Division de basket-ball (messieurs) face au CS Tlemcen sur le score de 62 à 55, mardi à Boufarik, prenant ainsi une option dans la course à la finale. Dans une rencontre disputée et globalement équilibrée, les locaux ont dû patienter pour faire la différence, après un premier quart-temps dominé par les visiteurs (15-19). Le WO Boufarik a progressivement inversé la tendance, revenant à hauteur à la mi-temps (30-33), avant de prendre l'ascendant au retour des vestiaires grâce à une défense plus agressive et une meilleure efficacité offensive.

Les quarts-temps de la rencontre se sont étalés comme suit : (15-19), (15-14), (16-10), (16-12).

Le CS Tlemcen, solide et accrocheur, a longtemps résisté mais a fini par céder dans le dernier quart-temps face à l'intensité imposée par les Boufarikais.

La deuxième manche est prévue vendredi 25 avril à Tlemcen (18h00). En cas d'égalité à l'issue des deux premières rencontres, une belle éventuelle se jouera mardi 28 avril à Boufarik.

Dans l'autre demi-finale, le NB Staouéli, leader de la phase régulière, affronte actuellement l'USM Alger, dans une série qui s'annonce également très disputée.

WO Boufarik (2e) - CS Tlemcen (3e) : 1ère manche : WO Boufarik - CS Tlemcen (62-55) 2e manche : vendredi 25 avril à Tlemcen (18h00) Belle éventuelle : mardi 28 avril à Boufarik.

NB Staouéli (1er) - USM Alger (4e) : 1ère manche : mardi 21 avril à Staouéli en cours 2e manche : vendredi 24 avril à Hydra (17h00) Belle éventuelle : mardi 28 avril à Staouéli.

R.S

R.S

International

MALI

Libération d'un Russe et un Ukrainien captifs d'un groupe jihadiste

La Russie a annoncé mardi 21 avril avoir libéré dans une opération spéciale au Mali deux captifs. Ils sont présentés comme un Russe et un Ukrainien, retenus par des jihadistes depuis leur capture au Niger voisin en 2024.

En août 2024, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), affilié aux jihadistes d'Al-Qaïda, avait affirmé dans une vidéo non datée détenir deux « otages russes » qui disaient avoir été enlevés dans le sud-ouest du Niger à une date non précisée.

« Les forces de l'Africa Corps ont, sur le territoire de la République du Mali, libéré lors d'une opération spéciale des employés d'une société russe d'exploration géologique, capturés en juillet 2024 au Niger » par le GSIM, a indiqué le ministère russe de la Défense dans un communiqué.

L'Africa Corps est une unité placée sous l'organisation directe du ministère russe de la Défense, qui a pris le relais du groupe paramilitaire Wagner sur le continent africain. Dans le communiqué du ministère, les deux hommes sont identifiés comme Oleg Greta, un Russe né en 1962, et Iouri Yourov, un Ukrainien né en 1970. Aucun bilan de l'opération n'a été fourni.

La Russie commente rarement ses activités militaires au Sahel, où elle a renforcé son influence après une série de coups d'Etat anti-occidentaux. Confrontée à la volonté des Occidentaux de l'isoler en raison de la guerre en Ukraine, elle a cherché à nouer de nouveaux partenariats en Afrique, où elle a étendu son emprise politique, économique et militaire ces dernières années.

DÉFENSE

Le Japon lève ses restrictions sur l'exportation d'armes

Le Japon fait son entrée sur le marché des exportations d'armes. Il supprime les restrictions sur les ventes d'équipements de défense qu'il s'imposait depuis des décennies en vertu de sa Constitution pacifiste. Ce changement historique vise à renforcer la base industrielle de défense japonaise et ouvre la voie à la vente d'armes à l'étranger.

La Première ministre japonaise Sanae Takaichi veut exporter des navires de guerre, des missiles, d'autres armements pour faire de son industrie de défense un moteur de croissance économique à l'exemple de la Corée du Sud. Des pays allant de l'Ukraine à la Pologne en passant par les Philippines s'intéressent déjà à l'acquisition d'armes japonaises. L'un des premiers contrats pourrait porter sur l'exportation de navires de guerre d'occasion vers Manille.

Les exportations d'armes permettront d'augmenter les volumes de production d'armes japonaises, de réduire les coûts unitaires et d'accroître les capacités manufacturières mobilisables en cas de guerre.

Des entreprises comme Mitsubishi Heavy peuvent construire des sous-marins, des avions de chasse, des missiles de pointe, mais elles dépendaient jusqu'ici de commandes limitées provenant d'un seul client : l'armée japonaise.

Le Japon a commencé à assouplir ses règles d'exportation à partir de 2014. Il livre aux États-Unis des missiles Patriot fabriqués dans l'archipel sous licence américaine. Il livrera prochainement des frégates à l'Australie. Il développe avec la Grande-Bretagne et l'Italie un avion de combat furtif de la sixième génération.

Les opportunités pour le Japon d'exporter des armes ne manquent pas. Les États-Unis peinent à renouveler leurs stocks depuis les guerres au Moyen-Orient et en Ukraine. Les alliés des États-Unis cherchent à diversifier leurs sources d'approvisionnement depuis que Donald Trump fait planer la menace d'un retrait américain de l'Otan.

SANS SURPRISE

L'accord d'association entre l'UE et Israël maintenu



À la demande, entre autres, de l'Espagne, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne discutaient ce 21 avril de la suspension de l'accord d'association avec Israël. Un accord entré en vigueur en 2000 et qui régit les échanges entre l'UE et Tel-Aviv. L'accord est souvent débattu, de plus en plus depuis le début de la guerre à Gaza, mais sa suspension ne peut être décidée qu'à l'unanimité des 27 États membres.

Une demande de suspension venait de l'Espagne, de la Slovaquie et de l'Irlande. Trois pays qui considèrent

qu'Israël ne respecte pas ses engagements en termes de droits humains. « Nous avons demandé que soit examinée et débattue aujourd'hui la suspension de l'accord entre l'Union européenne et Israël, sur la base de son article 2 », a expliqué Jose Manuel Albares, ministre espagnol des Affaires étrangères. « En effet, l'UE ne peut entretenir de relations avec Israël que si celles-ci reposent sur le respect des droits humains. Et nous constatons que depuis la dernière fois que nous avons présenté cette même demande, la spirale de la violence et de la guerre ne fait que pro-

gresser. » De nombreux pays de l'UE espéraient que la défaite de Viktor Orban aux législatives débloquerait la situation. L'ex-Premier ministre hongrois était un grand soutien de Benjamin Netanyahu. Mais le ministre allemand des Affaires étrangères a confirmé ce mardi son refus de suspendre l'accord. Un refus qui empêche l'unanimité des Vingt-Sept et donc la suspension de l'accord UE-Israël. Il est essentiel pour l'État hébreu : l'Union européenne est un de ses principaux partenaires commerciaux.

NIGERIA

Six hommes, dont un général à la retraite, inculpés pour un projet de coup d'État



À Nigeria, le complot présumé impliquait une quarantaine de suspects, dont des officiers supérieurs, selon les informations de la presse nigériane. L'objectif était d'attaquer et de prendre le contrôle d'Aso Rock, la villa présidentielle, capturer, voire tuer le président Bola Tinubu et son vice-président Kashim Shettima. Le Président du Sénat et le président de la Chambre des représentants étaient également visés. À la suite de cette tentative de coup d'État présumé, le président Bola Tinubu avait procédé à un grand remaniement de l'état-major.

Six hommes ont été formellement inculpés ce 21 avril par le parquet. Ils doivent être traduits dès ce mercredi 22 avril devant la Haute Cour d'Abuja. Parmi les mis en cause, on compte un général à la retraite, un capitaine à la retraite, un inspecteur de police et des civils. Les six hommes inculpés sont visés par 13 chefs d'accusation allant de la trahison et du terrorisme à la non-divulgateur d'information

et au blanchiment d'argent. Ces hommes sont notamment accusés d'avoir eu connaissance du projet fomenté par le colonel Mohammed Alhassan Ma'aji, identifié comme étant la tête pensante de cette tentative de coup d'État présumé.

Ils auraient conspiré « entre eux pour commettre un acte de terrorisme » et auraient « indirectement, mais sciemment » apporté un « soutien » au colonel Ma'aji, selon l'acte d'accusation. D'autres personnes sont citées dans cette affaire, notamment un ancien gouverneur de l'État de Bayelsa, actuellement en fuite, soupçonné d'avoir financé ce projet.

Au moins 16 officiers supérieurs en service, dont Mohammed Alhassan Ma'aji, ont également été arrêtés. Quatorze appartiennent à l'armée de terre nigériane, les autres à la marine et à l'armée de l'air. Des militaires, qui pourraient être traduits devant une cour martiale gérée par l'armée, pour leur participation à ce projet de coup d'État présumé.

VENEZUELA

5 morts lors d'une mutinerie dans une prison

Au moins cinq détenus sont morts lors d'une mutinerie dans la prison de haute sécurité de Yaré, à 70 km au sud de Caracas, a annoncé mardi le ministère des Services pénitentiaires du Venezuela. Lundi, "une rixe" à Yaré III "entre personnes privées de liberté", a dégénéré en mutinerie (...), a eu pour conséquence le décès de cinq personnes privées de liberté", a indiqué le ministère dans un communiqué diffusé sur les réseaux sociaux.

La prison de Yaré est composée de trois établissements : Yare I, II et III.

AGRESSION AMÉRICANO-SIONISTE CONTRE L'IRAN

Téhéran refuse de négocier sous pression

L'incertitude continue de planer sur le processus de négociations entre les États-Unis et l'Iran, alors que les efforts diplomatiques engagés sous médiation du Pakistan peinent à produire des avancées concrètes. La décision du président américain Donald Trump de prolonger la trêve avec Téhéran, sans fixer d'échéance précise, n'a pas suffi à dissiper les tensions, notamment autour de la question stratégique du détroit d'Ormuz.

L'Iran maintient une position ferme : la levée du blocus américain dans ce passage maritime crucial constitue une condition préalable à toute reprise des discussions. Malgré cette exigence, certains signaux laissent entrevoir une possible évolution. Le représentant iranien auprès des Nations unies, Amir Saeid Iraivani, a indiqué que Téhéran avait reçu des « indications » suggérant une disposition américaine à lever ce blocus. Dans un entretien accordé à l'agence officielle IRNA, il a toutefois accusé Washington de violer le cessez-le-feu, tout en affirmant que la levée du blocus pourrait ouvrir la voie à un second cycle de négociations à Islamabad. Aucun détail n'a été fourni quant à la nature de ces « signaux ».

La prolongation de la trêve, décidée à la demande d'Islamabad, vise officiellement à donner du temps à l'Iran pour formuler une proposition. Mais selon le média américain Axios, la Maison-Blanche envisagerait en réalité un délai très limité — entre trois et cinq jours — pour permettre aux responsables iraniens de s'accorder sur une contre-proposition. Passé ce délai, le cessez-le-feu pourrait prendre fin.

Cette approche traduit la volonté de Washington d'accélérer le processus, tout en maintenant une pression diplomatique et potentiellement militaire. Le Pakistan, qui joue un rôle central dans cette médiation, a intensifié ses efforts pour réunir les deux parties autour de la table des négociations. Le Premier ministre Shehbaz Sharif a exprimé son espoir de voir la trêve respectée jusqu'à la tenue d'un nouveau cycle de discussions, susceptible d'aboutir à un accord global.

Cependant, Téhéran entretient le flou. Des sources iraniennes indiquent que la délégation prévue ne se rendra pas à Islamabad dans l'immédiat. Le porte-parole de la diplomatie



iranienne, Esmail Baghaei, a confirmé qu'aucune décision définitive n'avait été prise, tandis que les autorités pakistanaises attendent toujours une réponse officielle.

Les tensions se sont également intensifiées sur le terrain maritime. L'Iran a vivement critiqué les actions américaines visant des navires iraniens, les qualifiant d'actes de « piraterie » et de « terrorisme d'État ». Ces accusations font suite à une opération annoncée par le Pentagone, impliquant l'interception et l'inspection d'un navire sous sanctions.

Parallèlement, le Corps des gardiens de la révolution islamique a procédé à la saisie de deux navires étrangers dans le détroit d'Ormuz, accusés de menacer la sécurité maritime. Ces événements illustrent la fragilité du cessez-le-feu, qui ne couvre pas explicitement les différends liés à la navigation dans la zone.

Blocages À WASHINGTON ET FLOTTEMENT DIPLOMATIQUE

Côté américain, des signes de désorganisation apparaissent également. Le vice-président

JD Vance, initialement présenté pour mener la délégation à Islamabad, a finalement retardé puis suspendu son déplacement en raison de consultations en cours à Washington.

D'autres figures clés, comme Steve Witkoff et Jared Kushner, devraient également participer à des discussions stratégiques sur la suite à donner aux négociations. Selon des sources américaines, plusieurs options restent sur la table, y compris un durcissement de la posture militaire en cas d'échec diplomatique.

Désaccords SUR LE CALENDRIER ET PRESSION CROISSANTE

À mesure que l'échéance de la trêve approche, les divergences sur son calendrier exact accentuent la confusion. Téhéran évoque une expiration à l'aube mercredi, tandis que Washington parle de la soirée du même jour, et Islamabad d'un fin dès mardi soir GMT.

Le ministre pakistanais des Affaires étrangères, Ishaq Dar, a appelé à prolonger le cessez-le-feu et à privilégier la voie di-

plomatique, estimant qu'elle reste la meilleure garantie de stabilité régionale. Malgré ces appels, l'Iran campe sur ses positions. Aucune délégation iranienne n'est arrivée à Islamabad, et les responsables du pays rejettent toute négociation « sous la menace ». Le président du Parlement, Mohammad Bagher Ghalibaf, a affirmé que Téhéran se préparait à « dévoiler de nouvelles cartes », suggérant une possible escalade.

Malgré quelques positifs évoqués en coulisses, les perspectives d'un second cycle de négociations restent incertaines. Si des sources régionales évoquent une possible participation des deux parties à de futures discussions, Donald Trump lui-même a jugé « très peu probable » une nouvelle prolongation de la trêve. Dans ce contexte, la moindre étincelle — notamment en mer — pourrait faire basculer la situation, alors que les canaux diplomatiques restent ouverts mais profondément fragilisés.

R.I

PALESTINE

L'ONU dénonce une occupation prolongée et des attaques impunies

La rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits humains, Mary Lawlor, a exigé de l'entité sioniste de « mettre un terme à son occupation illégale » des territoires palestiniens et de « mettre fin à l'impunité » dont bénéficient les colons qui ont intensifié leurs agressions contre les défenseurs palestiniens des droits humains. L'entité sioniste doit « mettre un terme à son occupation illégale des terres palestiniennes conformément à l'avis de la CIJ » (Cour internationale de Justice) de 2024, a écrit Mme Lawlor sur les réseaux sociaux.

La CIJ, qui a rendu un avis consultatif en juillet 2024 sur les conséquences juridiques découlant des politiques et pratiques de l'entité sioniste en Palestine occupée depuis 1967, a qualifié d'« illégale » cette occupation, appelant la communauté internationale à apporter son aide à l'ONU en vue de permettre au peuple palestinien de jouir de son droit à l'autodétermination.

La CIJ a affirmé que l'entité sioniste « devait mettre fin à l'occupation dans les plus brefs délais et évacuer définitivement les colonies de peuplement installées dans les territoires palestiniens, en plus de l'indemnisation de la population palestinienne pour tous les dommages causés ». La rapporteuse spéciale des Nations unies a exigé également de l'entité sioniste de « mettre fin » à l'impunité dont jouissent les colons, responsables de violences et attaques contre des civils palestiniens. L'entité sioniste « doit immédiatement mettre fin à l'impunité des colons pour leurs violences contre les défenseurs des droits humains palestiniens », a-t-elle insisté.

Selon Mary Lawlor, le défenseur palestinien des droits humains Aymen Ghraieb est en détention administrative depuis décembre 2025 pour avoir documenté les menaces proférées par des colons contre des villageois palestiniens en Cisjordanie occupée, alors que Saleh Diab, un autre défenseur palestinien des droits humains, originaire d'Al-Qods-Est, fait face à des agressions quotidiennes de la part des colons et à des tentatives d'expulsion forcée.

L'entité sioniste « continue de soutenir ouvertement la violence des colons contre les défenseurs des droits humains palestiniens dans les territoires palestiniens occupés », a-t-elle déploré.

L'ONU a déjà condamné fermement la recrudescence des violences des colons, notamment en Cisjordanie, signalant la complicité des forces de l'occupation. Un rapport du Haut commissariat aux droits de l'homme de l'ONU, publié en mars, recense 1.732 incidents de violence commis par des colons sionistes ayant entraîné des victimes ou des dégâts matériels durant la période allant de novembre 2024 à octobre 2025, contre 1.400 lors de la période précédente. « La violence des colons s'est poursuivie de manière coordonnée, stratégique et largement impunie, les autorités (sionistes) jouant un rôle central », a conclu l'instance onusienne dans son rapport.

R.I

GAZA

Six Palestiniens tombés en martyrs dans de nouvelles frappes sionistes

Six Palestiniens, dont une femme, sont tombés en martyrs mardi dans de nouvelles frappes de l'armée sioniste dans la bande de Gaza, ont rapporté des sources palestiniennes et des médias.

Selon les sources, un drone sioniste avait frappé un poste de contrôle de police dans le quartier d'Al-Amal à Khan

Younes, dans le sud de la bande de Gaza. Mahmoud Basal, porte-parole de la Défense civile palestinienne à Gaza, a indiqué que la frappe avait fait trois martyrs, dont les corps ont été transférés à l'hôpital.

Par ailleurs, une Palestinienne est tombée en martyre après que des forces de la marine sioniste ont ouvert le feu sur

des tentes abritant des personnes déplacées dans la région d'Al-Salatin, à l'ouest de Beit Lahia, dans le nord de la bande de Gaza, selon des sources médicales palestiniennes.

L'agence de presse officielle palestinienne Wafa a rapporté plus tôt dans la journée que deux Palestiniens, dont un écolier, sont tombés en martyrs et qua-

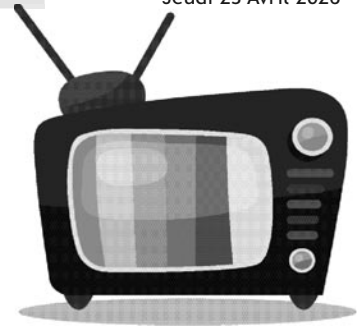
tre autres ont été blessés par des tirs de colons sionistes à Al-Mughayyir.

Selon les autorités sanitaires basées à Gaza, environ 777 Palestiniens sont tombés en martyrs et plus de 2100 autres ont été blessés depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu le 10 octobre 2025.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 Flashback

21h10



Quand une trader est retrouvée morte, Elsa et Josselin se retrouvent contraints de se plonger dans le monde impitoyable de la finance lyonnaise, où ils font un constat implacable dès le début de leurs investigations.

CANAL+ Cash Out 2



21h09

Après leur dernier braquage, Mason Goddard et son équipe ont enfin tiré un trait sur le crime et savourent une vie tranquille. Mais tout bascule lorsque Amelia, est enlevée par les hommes de Salazar, un criminel redouté.

arte Reykjavik Fusion

21h10



A sa sortie de prison, Jonas, un talentueux chef cuisinier incarcéré à tort, tente de regagner la confiance de son ex-épouse Katrin, la garde partagée de ses enfants ainsi qu'un emploi stable, mais...

TFX Monster Hunter

21h10



Notre monde en cache un autre, dominé par de puissants et dangereux monstres. Lorsque le Lieutenant Artemis et son unité d'élite traversent un portail qui les transporte dans ce monde parallèle, ils subissent le choc de leur vie.

france 3 L'école des espions



21h10

Une nouvelle promotion intègre une académie d'espionnage. Zana, Inès, Alex et leurs camarades s'initient aux techniques du renseignement sous la direction d'instructeurs chevronnés.



21h10

New York, section criminelle

Avec le soutien indéfectible du substitut du procureur, chaque enquête devient une bataille intellectuelle pour démasquer les meurtriers, rassemblant des indices souvent cachés dans l'ombre.

T18 L'incroyable Hulk

20h55



Bruce Banner est un homme en fuite, traqué par son propre corps. Depuis qu'une expérience scientifique aux radiations gamma a transformé son ADN, il vit dans l'ombre, rongé par une malédiction qui le pousse aux limites de l'humanité.

Tournage du "Diable s'habille en Prada 2" : Anne Hathaway a ressenti une grosse pression



Anne Hathaway reprend le rôle d'Andrea "Andy" Sachs dans la suite très attendue du "Diable s'habille en Prada", et bien qu'elle ait été consciente de la pression extérieure, elle ne s'est pas laissée perturber sur le plateau.

"J'ai en quelque sorte dépassé cette période de ma vie" a-t-elle déclaré. "Je ne veux pas vraiment me concentrer là-dessus. Je l'accepte simplement. Bien sûr, il y a de la pression, bien sûr il y a des attentes, bien sûr il y a toutes ces choses. Mais c'est l'équipe qui a fait le premier film. J'aurais eu peur si j'avais été avec une autre équipe."

Anne a fait remarquer que cette suite met également en lumière "à quel point les gens aiment la mode, profondément et passionnément."

"Tant de personnes m'ont dit qu'elles avaient de grands rêves pour leur vie grâce à ces personnages" a ajouté la star. "Ça a été bouleversant de voir que c'est aussi vrai à New York qu'à Séoul, en Corée du Sud, ou à Shanghai. Ça a été bouleversant."

L'actrice Anne Hathaway, en pleine promotion du film "Le Diable s'habille en Prada 2", a évoqué, un autre projet qui devrait ravir ses fans. Un troisième film "Princesse malgré elle" serait en préparation, 25 ans après le premier, réalisé par Garry Marshall et adapté du roman de Meg Cabot, Journal d'une princesse. Pour un troisième volet de Princesse malgré elle, il faudra donc encore patienter. En 2001, Anne Hathaway était révélée aux yeux du public international avec ce rôle de Mia Thermopolis, une lycéenne mal dans sa peau qui découvre qu'elle est l'unique héritière du trône du royaume - fictif - de Gergovie, alors gouverné par sa grand-mère. Après un énorme carton au box-office - le film a engendré 165 millions de dollars dans le monde - un deuxième film, Un mariage de princesse, est sorti en 2004, avec toujours Anne Hathaway et Julie Andrews, mais aussi Chris Pine.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

La stratégie iranienne, moyens limités, impact maximum

ACCULÉ, LE RÉGIME IRANIEN LIVRE À DES ADVERSAIRES MIEUX DOTÉS UNE GUERRE GÉOÉCONOMIQUE ÉPOUSANT UNE LOGIQUE DU « RENDEMENT MAXIMAL ». CELLE-CI CONSISTE À INFLIGER, AVEC DES RESSOURCES RESTREINTES, UN MAXIMUM DE DÉGÂTS ÉCONOMIQUES. POUR TÉHÉRAN, L'ENJEU DE CETTE APPROCHE N'EST AUTRE QUE SA SURVIE EN TANT QU'ÉTAT SOUVERAIN.

Par Akram Zaoui

Piégée depuis sa fondation aux marges de l'économie politique internationale, la République islamique porte pourtant son combat actuel contre Israël et les États-Unis sur le terrain de la géoéconomie, autrement dit à la confluence des sphères de la géopolitique et de l'économie. Cette option est d'autant plus surprenante si l'on tient compte de deux données. La première est que ce sont deux pays cumulant des nœuds géoéconomiques de premier plan et profondément interconnectés qui lui livrent depuis le 28 février 2026 une guerre existentielle. La seconde est que la position de l'Iran aux marges de la mondialisation s'explique par la mobilisation à son encontre d'un instrument géo-économique par excellence – celui des sanctions. Or, en arsenalisant la géographie économique de son environnement immédiat, l'Iran a procédé à un renversement : porter la guerre qu'on lui fait sur son territoire – et dont l'enjeu est sa survie en tant qu'État souverain – au cœur de l'économie internationale, et au sein du système politique et du tissu socio-économique états-unien.

FAIRE DE NÉCESSITÉ VERTU

C'est peu dire que le rapport de force économique et technologique, qui informe la capacité à financer et mener la guerre, est défavorable à l'Iran. Face à l'échelle et à l'interconnexion des complexes militaro-industriels, écosystèmes d'innovation et marchés de capitaux des États-Unis et d'Israël, l'Iran fait figure de périphérie. Haut du formulaire. Même en faisant abstraction des États-Unis, Israël constituerait sur les plans économique et technologique un adversaire supérieur à la République islamique. En 2024, le produit intérieur brut (PIB) israélien était ainsi près de 14 % supérieur à celui de l'Iran, alors que la population iranienne est plus de neuf fois plus élevée. Cette situation est en partie le résultat d'une articulation réussie d'Israël à trois grands pôles de l'économie politique états-unienne – politique, financier et technologique –, à savoir Washington, New York, et la Silicon Valley.

C'est à Washington que se décide le soutien militaro-financier à Israël, premier pays récipiendaire de l'aide états-unienne – 300 milliards de dollars (260 milliards d'euros) en termes réels depuis sa fondation en 1948, et 21,7 milliards de dollars (19 milliards d'euros) entre octobre 2023 et octobre 2025. À New York, Israël est le troisième pays étranger le plus représenté à l'indice boursier Nasdaq, intense en valeurs technologiques. Quant à la Silicon Valley, elle est le siège d'entreprises technologiques ayant réalisé des investissements conséquents en Israël. En 2025, les seules entreprises israéliennes de cybersécurité Wiz et CyberArk ont été acquises pour une enveloppe de 57 milliards de dollars (50 milliards d'euros). À l'inverse, par une idéologie glorifiant l'autosuffisance et du fait des sanctions qui lui sont imposées, l'Iran se trouve largement isolé des flux commerciaux, financiers et technologiques internationaux. Cette situation a dégradé le potentiel de croissance, d'innovation et donc de défense de l'Iran. Elle a poussé le pays à développer des programmes d'armement appuyés sur des capacités de recherche-développement domestiques et des chaînes d'approvisionnement alambiquées, à l'efficacité réduite. Or ces programmes ont eux-mêmes souffert d'un contexte économique déprimé par une mauvaise gestion économique dont les résultats délétères ont été amplifiés par le choc macro-économique des sanctions. Ainsi, le PIB iranien s'est contracté de plus du tiers entre 2012 et 2024. En faisant de nécessité vertu, l'Iran décide de mener une « guerre pauvre ». Un des emblèmes de cette stratégie est le modèle de drone Shahed 136, production de son industrie de la défense, dont le coût unitaire est estimé entre 20 et 50 000 dollars (entre 17 et 43 000 euros). Son interception peut quant à elle coûter plusieurs millions de dollars. L'usage de drones navals ou celui, possible, de mines flottantes pour bloquer le détroit d'Ormuz, où transitent près de 20 % de la consommation mondiale de pétrole et 19 % du commerce de gaz naturel liquéfié, s'inscrirait dans la même logique de rendement maximal.

LA CENTRALITÉ DU DÉTROIT D'ORMUZ

Porter la guerre dans les monarchies du Golfe, dont le PIB cumulé équivaut à près de cinq fois celui de l'Iran, pousse la même logique à de nouveaux degrés. L'extension du conflit à leur territoire implique, pour les États du Golfe, trois niveaux de dommages : les dégâts matériels directement subis, les pertes de revenus d'exportations de biens et services et les coûts futurs – par exemple, en matière d'investissements directs étrangers non-réalisés ou de primes d'assurance renchéries – liés à la dégradation de la réputation de ces pays comme environnements sûrs et propices aux affaires. Si les dommages et pertes à date se chiffrent déjà à plusieurs dizaines de milliards de dollars, la banque Goldman Sachs a estimé qu'un prolongement de la guerre pendant deux mois pourrait entraîner des contractions du PIB pouvant atteindre 14 % du PIB pour le Koweït et le Qatar, plus dépendants du détroit d'Ormuz pour leurs exportations. Au-delà, les efforts de diversification des économies de la sous-région pourraient se trouver menacés, mettant en péril la prospérité des six monarchies dans l'ère de l'après-pétrole. Cependant, les actifs des fonds souverains et fonds de pension publics des pays du Golfe, dont le montant dépasse les 6 000 milliards de dollars (5 200 milliards d'euros), devraient leur permettre de faire face à la crise et à l'incertitude à venir. Aussi, c'est l'insertion profonde des monarchies du Golfe dans la mondialisation, et la centralité du détroit d'Ormuz pour leurs exportations et le marché mondial de l'énergie, qui constituent l'enjeu principal de la guerre géo-économique de l'Iran. Au-delà de secteurs comme la logistique, le tourisme et les transports aérien et maritime, ce sont les désordres introduits dans le marché international de l'énergie – l'Agence internationale de l'énergie ayant décrit les perturbations actuelles comme le plus grand choc qu'ait connu le secteur dans l'histoire – qui ont logé la crise au cœur de la mondialisation. Plusieurs conséquences sont possibles. La première concerne une dégradation du pouvoir d'achat des consommateurs, notamment aux États-Unis, du fait d'une poussée inflationniste portée par la hausse des prix des

carburants et autres dérivés des hydrocarbures (engrais, plastiques, autres produits chimiques). La deuxième verrait la crise se propager à la production, notamment en perturbant les chaînes d'approvisionnement industrielles, y compris dans des secteurs de pointe et pour des produits à haute intensité technologique, comme les semi-conducteurs. La troisième verrait la contamination s'étendre au secteur financier, la perspective d'une augmentation des taux directeurs par les banques centrales pour répondre à l'inflation déprimant le crédit, renchérissant les emprunts publics et pesant sur les cours boursiers.

UN PARI COÛTEUX ET RISQUÉ

Par la guerre géoéconomique, l'Iran espère activer une série de forces de rappel pour freiner le président américain Donald Trump. Les consommateurs-électeurs, en cette année d'élections de mi-mandat aux États-Unis, les marchés financiers, les grands acteurs industriels – notamment dans le secteur de l'intelligence artificielle, gourmand en énergie – et des alliés européens et, dans une moindre mesure, asiatiques seraient soudés dans leur mécontentement. Au-delà, l'Iran souhaite dissuader durablement les États-Unis de la tentation d'un changement de régime, provoquer une désolidarisation entre Washington et Tel-Aviv et forcer une négociation devant conduire au respect de sa souveraineté, à une acceptation de sa place dans la région et à une levée des sanctions économiques. Mais cette stratégie n'est pas sans coût. Elle nuit durablement aux relations entre l'Iran et ses voisins du Golfe. Elle pourrait aussi convaincre d'autres pays de se joindre à une coalition contre la République islamique pour mettre un terme à la prise en otage de l'économie internationale dont elle se rendrait coupable. Elle est également susceptible d'entraîner une pression supplémentaire sur les pays en voie de développement se relevant à peine des chocs économiques induits par la pandémie et la guerre en Ukraine, isolant l'Iran jusque dans le Sud global. Mais, acculé par une guerre existentielle, sans doute, ces coûts sont-ils apparus comme relatifs – et inévitables – à Téhéran.

Source : L' Orient XXI

Journées Syphax du film documentaire à Aïn Temouchent : Participation de 16 films

Seize (16) films devront participer à la 2e édition des Journées Syphax du film documentaire, prévue à Aïn Temouchent, à partir de ce jeudi. Ces films documentaires réalisés par des cinéastes algériens, qui concourront pendant trois le titre de cette édition. Quatre autres films, réalisés à l'aide de technologies d'intelligence artificielle, seront également projetés.

Cette édition constituera une opportunité de formation pour 50 jeunes issus de différentes wilayas, à travers un master class en cinéma, comprenant des ateliers encadrés par le réalisateur Djilali Biskri, ainsi que par des enseignants et techniciens spécialisés dans ce domaine.

Également dans le cadre de la stratégie du secteur visant à développer l'activité cinématographique dans la wilaya, une étude a été lancée cette année pour un projet de réhabilitation et de réaménagement de la salle de cinéma située dans la commune d'El Malah, qui deviendra la troisième du genre dans la wilaya, après l'ouverture des salles Soummam et Fel-laoucene dans la ville d'Aïn Temouchent au cours des deux dernières années.

A noter, l'édition 2026 des "Journées Syphax du film documentaire" portera le nom de la défunte actrice Aïcha Adjouri, connue artistiquement sous le nom de "Keltoum", en hommage à sa riche carrière cinématographique marquée par sa participation à plus de 70 films, où elle s'est imposée comme une figure majeure du cinéma algérien.

R.C

Mois du Patrimoine à Djanet : Le Parc culturel du Tassili arrête un programme diversifié

L'Office national du parc culturel du Tassili n'Ajjer a concocté un programme diversifié pour la célébration du Mois du Patrimoine. Le programme comprend des activités culturelles, scientifiques et de sensibilisation à l'intérêt de valoriser le riche patrimoine culturel et naturel de la région et de faire connaître sa valeur historique et humaine.

Des expositions consacrées au patrimoine culturel sont ainsi projetées à Djanet, Illizi et Bordj El-Haouès, en plus de journées Portes ouvertes sur le patrimoine local à Djanet (26-28 avril), en vue de faire découvrir au public les composantes du patrimoine matériel et immatériel de la région.

Des colloques sont également au menu, dont un sur le patrimoine culturel et naturel de l'Office et les risques auxquels il est confronté, un autre sur l'activité touristique dans la région et la déontologie de la profession, ainsi qu'une journée d'étude sur les mécanismes de préservation du patrimoine culturel et naturel.

Des ateliers spécialisés sont aussi programmés sur les thèmes des législations relatives au patrimoine face aux défis contemporains, les techniques de conservation et d'entretien de l'art rupestre, ainsi que sur le rôle des médias dans la valorisation du patrimoine.

Le programme prévoit, en outre, des sessions de formation, notamment à l'intention des guides touristiques, des journées de formation sur l'écriture tifinagh, ainsi que des ateliers d'apprentissage des techniques de suivi du patrimoine naturel à l'aide des technologies modernes et d'autres destinés aux enfants, à travers des jeux et des travaux manuels traditionnels, en plus d'activités pédagogiques à au profit des personnes aux besoins spécifiques.

R.C

Festival international de musique symphonique : Participation de 21 pays et la République tchèque invitée d'honneur

La 15e édition du Festival culturel international de musique symphonique se tiendra du 30 avril au 7 mai prochain à l'Opéra d'Alger "Boualem Bessaïh", avec la participation de 21 pays, dont la République tchèque en qualité d'invitée d'honneur avec l'Orchestre philharmonique de Bohême du Sud. Il se produira à Alger et à Oran.

Cette édition rendra également hommage à la mémoire de l'un des plus éminents musiciens algériens, Noubil Fadel, décédé en décembre 2025, "en reconnaissance de son riche parcours artistique et de sa contribution à la scène musicale algérienne, arabe et internationale.

Par ailleurs, le festival sera ponctué par l'organisation d'ateliers de formation au profit des jeunes musiciens et des étudiants, encadrés par des enseignants et experts, algériens et étrangers, dans le domaine de l'interprétation orchestrale, en vue de perfectionner les compétences des participants et de favoriser les échanges artistiques et de connaissances entre eux.

R.C

DANS UNE EXPOSITION VISIBLE JUSQU'AU 18 MAI PROCHAIN Mostaganem célèbre la "Blousa" au Bastion 23



Le Centre des arts et de la culture du Palais des Rais (Bastion 23), à Alger, accueille actuellement une exposition sur "La blousa de Mostaganem", organisée dans le cadre du Mois du patrimoine.

Cette exposition met en lumière la richesse et la diversité de cet habit ancestral, considéré parmi les costumes traditionnels féminins les plus représentatifs du patrimoine identitaire et culturel algérien présente d'anciens modèles de la "Blousa de Mostaganem" datant de la fin du XIXe siècle, ainsi que les éléments patrimoniaux qui lui sont associés, telle que la "Tegrifa", portée sur la tête et caractérisée par ses pièces dorées aux symboliques variées. Le public peut apprécier également, une collection plus récente d'autres modèles de la Blousa de Mostaganem, confectionnées à partir de divers tissus nobles comme le velours, la soie et autres étoffes, richement brodées de motifs et de couleurs harmonieuses, reflétant l'évolution de ce vêtement tra-

ditionnel ainsi que le savoir-faire artisanal, déployé pour sa réalisation, empreint de subtilité et de minutie.

La "Blousa de Mostaganem" fait partie intégrante du costume traditionnel authentique de l'Ouest algérien, avec la finesse de ses broderies, la richesse de ses couleurs et la diversité de ses modèles, à l'instar de "Blousa El Zaïm" et "Blousa El Mensoudj" (variété d'étoffe), portées avec la "Frimla" (khabaya), brodée au fil "fetla", une veste qui se met au-dessus de la Blousa, accompagnée de la "Tegrifa" et de bijoux traditionnels.

La "Tegrifa" se compose de plusieurs éléments, dont la "chachia sultani", la "lawacha", la "assaba" et le "zrir" ou "Kheir Errouh" (fil de l'âme). Elle est également ornée du "zaouch" (petit oiseau) et des "raach" (rosaces en fil doré), ainsi que de deux fleurs rouge et jaune, alors que les bijoux, varient entre la "meskia", "krafach boulahiya", "chentouf louiz" et d'autres pièces. L'exposition permet au public de dé-

couvrir près de 50 modèles de la Blousa de Mostaganem appartenant à des familles anciennes et à des associations engagées dans la préservation du patrimoine vestimentaire algérien à Mostaganem.

Toujours dans le même élan de célébration, le centre a également consacré une exposition de photographies et d'affiches présentant d'autres tenues traditionnelles algériennes, masculines et féminines, telles que le karakou, le caftan, le burnous, la kachabia, la Blousa oranaise, la robe kabyle et les melhas, avec une mise en avant de l'histoire et des techniques de la broderie algérienne authentique.

L'exposition sur la "Blousa de Mostaganem" est organisée par le Centre des arts et de la culture du Palais des Rais (Bastion 23), en collaboration avec plusieurs associations et acteurs œuvrant à la protection du patrimoine de la wilaya de Mostaganem.

R.C

Sidi Bel-Abbes: Mise en valeur de la dimension historique et touristique des manuscrits du "Touat"

La bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed Kabbati" de Sidi Bel-Abbes a abrité, mardi, une conférence scientifique intitulée "Les trésors de manuscrits du Touat entre passé et présent", au cours de laquelle les participants ont souligné la valeur historique et touristique des manuscrits du Touat. A l'occasion de cette rencontre, organisée dans le cadre du Mois du patrimoine, la directrice de la bibliothèque, Warda Hakimi, a appelé que les manuscrits constituent un trésor de savoir reflé-

tant l'identité algérienne, insistant sur l'importance des projets de conservation et de numérisation pour protéger ce patrimoine. Le président du Centre des manuscrits d'Adrar, Dr Belbali Abderrahmane, a appelé à transcrire ces collections en "produit touristique culturel", à travers la mise en place de catalogues chronologiques facilitant l'accès à l'information pour les chercheurs et les touristes, ainsi que la réhabilitation des copistes locaux et la documentation de leurs parcours.

Il a également souligné l'importance de développer des "musées vivants" exposant les anciens instruments d'écriture (encriers et plumes en cuivre) afin d'offrir aux visiteurs une expérience visuelle complète. De son côté, Dr Chari Boualem, de l'Université Kasdi Merbah de Ouargla, a mis l'accent sur les aspects techniques de la préservation des manuscrits, proposant la restauration des premières pages avec des matériaux reproduisant l'époque historique, ainsi que la transcription des notices

biographiques figurant dans les marges sur des supports décorés afin d'en valoriser l'esthétique. A noter que cette conférence a été organisée par la bibliothèque principale de lecture publique "Mohamed Kabbati" de Sidi Bel-Abbes, en coordination avec le Centre des manuscrits d'Adrar. Elle a également comporté une exposition de manuscrits et d'outils traditionnels d'écriture, accompagnée d'explications sur la conservation préventive et la numérisation.

R.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

8 morts et 233 blessés en 24 heures

Huit personnes ont trouvé la mort et 233 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures, à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile.

LA NATION

Jeudi 23 Avril 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:43	13:10	16:29	19:49	20:53

Météo

Alger	☀️	18	Tizi Ouzou	☀️	16
Tiaret	☀️	20	Béjaïa	☀️	15
Constantine	☀️	16	Oran	☀️	20

MÉDIAS

L'ancien journaliste de l'APS Youssef Zerarka n'est plus

L'ancien journaliste de l'Agence "Algérie Presse Service" (APS), Youssef Zerarka est décédé, mardi, à l'âge de 67 ans, ont indiqué ses proches.

Le défunt a entamé sa carrière professionnelle à l'APS en 1983 et s'est distingué par sa rigueur, ses hautes compétences et ses qualités morales. Il a participé à la couverture de plusieurs événements nationaux et internationaux. Le défunt a également été correspondant de l'APS à Paris entre 1996 et 2001, avant de quitter l'agence en 2003.

En cette douloureuse épreuve, la Direction générale de la Présidence de République et le Directeur général de l'APS, M. Samir Gaid, ont présenté à la famille du défunt leurs sincères condoléances et leurs profonds sentiments de compassion.

TAMANRASSET

Un mort et 15 blessés dans un accident de la route

Une personne a perdu la vie et 15 autres ont été blessées dans un accident de la route survenu, hier, à Tamanrasset, ont indiqué les services de la Protection civile (PC). L'accident s'est produit sur la route nationale RN-1, suite au dérapage et au renversement d'un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Tamanrasset-Adrar, faisant un mort et 15 blessés à divers degrés, a précisé la même source. Le corps de la victime a été transféré à la morgue de l'hôpital "Défunt Moudjahid Guemama Mahmoud" de Tamanrasset, tandis que les blessés ont été transportés, après avoir reçu les premiers secours, vers le même établissement hospitalier. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

TRANSPORT URBAIN À ALGER

L'Étusa lance sept nouvelles lignes au niveau de Saoula et Douera

L'établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Étusa) a annoncé, mardi dans un communiqué, l'ouverture de sept nouvelles lignes au niveau des communes de Saoula et Douera, et ce, depuis hier. Il s'agit des lignes Saoula-Station 2 Mai (Tafourah), Saoula-Ben Aknoun, Saoula-Ouled Belhadj, Saoula-Meridja, Saoula-Baba Ali, Douera-Dkakna ainsi que la ligne Cité 3254 logement AADL Douera (Stade)-Ben Aknoun. Les premiers départs sont programmés à 06h00, tandis que les derniers départs sont prévus à 18h30, a précisé la même source. L'ouverture de ces lignes intervient "en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, visant à améliorer le service du transport public et à faciliter les déplacements des citoyens, notamment dans les pôles urbains à forte densité en population", a souligné l'Étusa dans son communiqué.

GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE

Décès de la moudjahida Dehila Ben Bata

La moudjahida, membre de l'Armée de libération nationale (ALN), Dehila Ben Bata, est décédée à l'âge de 84 ans à son domicile dans la commune de Kouba (Alger), a indiqué, mardi, le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit.

Née en 1942 dans la commune de Leghata (wilaya de Boumerdes), la défunte, veuve du moudjahid feu Ben Touati Amer, dit Saïd, comptait parmi la première génération de la Révolution nationale dans la Wilaya historique III. Engagée dans l'action fidayine, elle fut arrêtée par les forces coloniales françaises, condamnée à la peine de mort, puis

incarcérée à la prison de Tizi Ouzou jusqu'en avril 1962. Après l'indépendance, la défunte est restée fidèle aux principes de la Révolution et au message des chouhada, poursuivant son parcours militant au service de la patrie.

En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherif a présenté, en son nom et au nom de l'ensemble des cadres et personnels du secteur, à la famille de la défunte ainsi qu'à toute la famille révolutionnaire, "ses sincères condoléances, les assurant de sa profonde compassion".

PORT D'AGLER

Accostage de la frégate italienne "Virgino Fasan"

La frégate italienne "Virgino Fasan" a accosté, mardi au port d'Alger, pour une escale de 3 jours, dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération bilatérale militaire entre l'Algérie et l'OTAN, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération bilatérale militaire entre l'Algérie et l'OTAN, la Frégate Italienne "Virgino Fasan" a accosté, aujourd'hui (mardi, ndr) le 21 Avril 2026 au port d'Alger, pour une escale de 3 jours", a précisé la même source. Durant cette escale, "le chef de la mission, accompagné de sa délégation, a effectué une visite de courtoisie au

Commandant de la Façade maritime Centre au siège de la Base navale d'Alger en 1ère Région Militaire, où les échanges entre les deux parties ont porté sur les moyens de renforcer la coopération bilatérale et de promouvoir le partage d'expertise entre les marines algérienne et Italienne", a ajouté le communiqué. A ce titre, "un exercice de type +Passsex+ sera également exécuté, ce qui permettra un échange des connaissances acquises dans le domaine maritime entre les marines des deux pays". "Le programme de cette escale comprend, également, l'organisation d'activités culturelles et touristiques au profit de l'équipage de la frégate italienne", a conclu le MDN.

ANP

Saisie de 5 quintaux de kif traité en provenance du Maroc

Des tentatives d'introduction de plus de 5 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec lors d'opérations exécutées par des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 15 au 21 avril, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 38 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 55 kilogrammes de kif traité provenant des

frontières avec le Maroc, alors que 4,25 kilogrammes de cocaïne et 496,306 comprimés psychotropes ont été saisis, lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires", a précisé la même source. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont abattu, au niveau du Secteur Militaire d'Ain Defla, en Première Région Militaire, un terroriste et récupéré un pistolet mitrailleur de type kalachnikov, une quantité de munition et divers effets, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 13 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national", a encore ajouté le communiqué.

TAMANRASSET

Atelier de formation en écriture scénaristique télévisuelle en targui

Le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) a annoncé, hier, dans un communiqué, l'organisation à Tamanrasset du 24 au 26 avril d'un atelier de formation spécialisé en écriture du scénario télévisuel en langue amazighe (variante targui). L'atelier, organisé en partenariat avec l'Entreprise publique de Télévision algérienne (EPTV), est intitulé "Principes généraux de l'écriture du scénario télévisuel en langue amazighe-variante targui". Il s'inscrit dans le cadre des "efforts visant à soutenir les jeunes talents et à leur transmettre les principes fondamentaux et les clés de la connaissance en matière d'écriture de scénarios télévisés, afin de renforcer la présence qualitative de la langue amazighe, dans toutes ses variantes linguistiques, au sein de la programmation générale de la télévision publique algérienne, et en particulier sur la chaîne amazighe", a précisé la même source.

Cette formation, destinée aux jeunes intéressés issus du Grand Sud, vise également à "accompagner les participants dans le développement de leurs capacités créatives et à les encourager à proposer des projets d'oeuvres télévisuelles innovantes, contribuant ainsi à la mise en valeur du patrimoine culturel et civilisationnel de la région, et à mettre en valeur sa richesse linguistique et symbolique, à travers des productions de qualité et enrichissant le paysage audiovisuel national", est-il ajouté.

CHERAGA (ALGER)

Le réseau de fibre optique rétabli

L'entreprise Algérie Télécom a annoncé, hier dans un communiqué, le rétablissement, après des travaux de réparation, du réseau de fibre optique endommagé suite à un acte de vandalisme à Chéraga, ayant entraîné, mardi, des perturbations du service internet dans plusieurs communes à l'Ouest de la capitale. "Le réseau a été



rétabli après la réparation de 29 câbles de fibre optique ayant fait l'objet d'actes de vol et de vandalisme", a précisé la même source. Algérie Télécom a également indiqué que "dès les premières minutes après l'incident, toutes les mesures nécessaires ont été prises pour garantir la continuité du service internet au profit de ses clients, notamment les abonnés aux services à domicile, ce qui a permis d'éviter l'interruption totale du service". Ainsi, l'entreprise a réaffirmé "son engagement permanent à garantir la qualité et la continuité de ses services, réitérant sa volonté de se rapprocher davantage de ses clients et de répondre à leurs attentes", a noté le communiqué.

créatives de haut niveau dans le domaine audiovisuel". "A travers cette initiative, les deux institutions réaffirment leur engagement en faveur de la promotion de la formation spécialisée, de l'accompagnement des jeunes compétences et de l'élargissement des usages de la langue amazighe dans les différents champs de l'expression médiatique et culturelle conformément aux enjeux nationaux visant à promouvoir la langue amazighe et à encourager la créativité", a conclu le communiqué.